



La Gogane

Magazine Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°144
Décembre 2023 - Janvier 2024



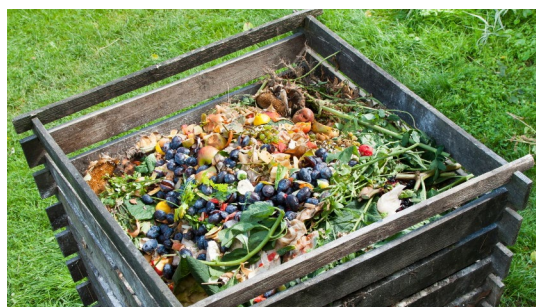
C'est dans l'air // Marché de Noël
vendredi 22 décembre - p.3



Culture // La nouvelle
programmation se dévoile - p.15



Assos // L'OMSCLAS verse 1000 €
au CCAS - p.20



ALM // Comment trier ses
biodéchets en 2024 ? - p.26



Travaux: la Ville aménage ses
espaces pour un meilleur
confort de vie
p. 4-5

Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur
www.murs-erigne.fr

C'est Noël !

Voilà, nous y sommes de nouveau, décembre est déjà bien entamé et voici qu'il nous faut penser à Noël.

Au-delà de ce que représente Noël dans notre culture judéo-chrétienne, il me paraît important de se demander ce que cela peut représenter pour nous tous aujourd'hui.

Pour certains, c'est un moment de rencontre familiale, de joie de se retrouver et de s'offrir des cadeaux.

Pour d'autres, c'est un temps où l'injonction commerciale est la plus forte et où le porte-monnaie connaît des tensions importantes...

Pour d'autres encore, c'est un moment de solitude, parce que la famille n'est plus là, que les enfants sont loin ou que la pauvreté a isolé tout à fait.

Comme à chaque fois, dans ce monde qui connaît d'importants conflits entachés par la mort de nombreux civils que la folie de certains, par fanatisme, réduit à la fonction de chair à canon pour mieux terroriser les

peuples, quel que soit leur camp, il nous faut prendre de la hauteur.

Qu'est-ce qui compte pour nous en cette période de fête ? Qu'est-ce qui est important ? À chacune et chacun d'entre nous de répondre à cette question. Peut-être en imaginant le monde de demain ?



Le Maire, Jérôme Foyer.

« Emmerveillons-nous
du spectacle que
la nature nous offre
chaque jour. »

Un monde plus fraternel et plus apaisé, un monde dans lequel on peut prendre le temps de s'émerveiller. S'émerveiller des autres, s'émerveiller de notre environnement, de la nature, du spectacle du vivant dans nos rues urbaines ou dans

la campagne environnante.

C'est peut-être celui-ci le plus beau cadeau de Noël, le spectacle gratuit que la nature nous offre chaque jour.

Alors, chers concitoyens, je vous souhaite, avec toute l'équipe, le plus beau des Noëls et une belle année 2024 !



Vœux à la population samedi 20 janvier à 10 h 30

Toutes les érimûroises et tous les érimûrois, ainsi que les acteurs économiques et associatifs du territoire, sont cordialement invités à venir partager la galette des rois avec la Municipalité lors de la cérémonie des vœux du Maire à la population, samedi 20 janvier, à 10 h 30, au Centre Culturel Jean Carmet.

Nouveaux habitants, la cérémonie des vœux à la population est pour vous l'occasion de rencontrer vos élus et de découvrir les projets en cours et à venir sur votre commune. Vous êtes les bienvenus à ce rendez-vous !

Cette année, afin de permettre aux parents de participer plus sereinement à cet événement, un coin lecture et jeux dédié aux enfants sera organisé avec les animateurs de notre service enfance jeunesse.

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Murs-Érigné.

Directeur de la publication :
Jérôme Foyer, Maire.

Rédaction : le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Mise en page : service communication.

Crédits illustrations :

Ville de Murs-Érigné, libres de droit (Pixabay, Canva Pro) ou précisé par la mention ©.

Contact :

5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Murs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77 -
Fax : 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :

Imprimerie Connivence
16 boulevard de l'Épervière
Parc d'activités Angers / Écouflant
49000 Écouflant
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.

Tirage : 3 250 ex.
Dépôt légal à parution.

Distribution : S'Pricom



Marché de Noël le 22 décembre

Le marché de Noël organisé par la Ville est de retour vendredi 22 décembre de 16 h 30 à 20 h 30 avec une nouvelle édition placée sous le signe de la convivialité.

L'année dernière inaugurait le premier marché de Noël au parc du Jau. Cette première édition avait permis de rassembler artisans et producteurs, et de mettre à l'honneur les décorations confectionnées par les jeunes de l'Espace Jeunes et toutes les personnes qui avaient souhaité participer, lors d'ateliers intergénérationnel en lien avec le CCAS.

Cette année, pour la période des fêtes de fin d'année, le marché aura lieu vendredi 22 décembre, derrière l'Espace Jeunes et l'Espace Bellevue (10A chemin de Bellevue), en extérieur.

Vous pourrez y retrouver des produits alimentaires et d'artisanat. Les produits issus de l'artisanat ne seront pas nécessairement locaux mais respecteront un savoir-faire de qualité. Nous aurons également le plaisir de découvrir les décorations de Noël, confectionnées par les enfants, adultes et aînés de la commune lors de l'atelier intergénérationnel organisé le 6 décembre dernier. À partir de 18h, le marché s'anima en chanson avec le quartet Double Deux.

Nous vous attendons nombreux vendredi 22 décembre de 16 h 30 à 20 h 30 !

[Contact : Ana Trarieux, chargée de missions, Hôtel de Ville, 5 chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 77 ou à a.trarieux@ville-murs-erigne.fr]

L'Espace Jeunes vous attend dès la 6^{ème}

L'Espace Jeunes de Murs-Érigné accueille des jeunes à partir de leur entrée au collège. L'équipe d'animation propose des activités variées (jeux, activités manuelles, jeux sportifs, jeux de société...) qui sont mises en place dans la bonne humeur et la bienveillance.

Pendant les vacances scolaires, pour une meilleure organisation des animations et projets proposés, l'Espace Jeunes est accessible sur inscription aux activités. Une journée type pendant les vacances scolaires est une ouverture de 10 h à 12 h puis de 14 h à 18 h. Pour chaque semaine de vacances une veillée est proposée de 18 h à 22 h ainsi qu'une journée complète de 10 h à 18 h avec un pique-nique où tout le monde mange ensemble le midi pour les jeunes qui le souhaitent. L'Espace Jeunes est fermé la première semaine des vacances de Noël et rouvre la deuxième semaine du mardi 2 au vendredi 5 janvier. Au programme : une sortie patinoire, des jeux de société, un atelier cuisine, une journée cocooning et surtout du partage ! N'hésitez pas à vous renseigner.

Les horaires, hors vacances scolaires, sont les mercredis et samedis de 14 h à 18 h, et les vendredis de 16 h à 19 h.



[Contact : Espace Jeunes, 10A chemin de Bellevue, au 02 41 444 441, au 06 43 28 65 37 ou à espace.jeunes@ville-murs-erigne.fr]

En mode jeux pour tous



Le 23 octobre dernier, à l'Espace Bellevue, c'était après-midi jeux pour les aînés de la commune et les jeunes de l'Espace Jeunes. Une initiative organisée conjointement par le CCAS et l'Espace Jeunes qui permet un temps de convivialité intergénérationnel très apprécié par ses participants. Il est envisagé de reconduire cette expérience positive lors de prochaines vacances scolaires.

[Contact : CCAS au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr / Espace Jeunes au 02 41 444 441 ou à espace.jeunes@ville-murs-erigne.fr]

Travaux: la Ville aménage ses espaces pour un meilleur confort de vie

Vous avez pu le constater, ces dernières semaines, de nombreux chantiers ont vu le jour sur notre commune. Même si ces derniers entraînent parfois une gêne pour la circulation des véhicules, ils s'avèrent nécessaires et seront assurément bénéfiques pour tous par la suite. Point sur les chantiers réalisés ou en cours.

Voirie: priorité à la mobilité et à la revégétalisation

Depuis mi-octobre et pour une durée de 11 semaines discontinues, de nombreux travaux de réfection ont lieu route de Nantes.

Sont programmés: la peinture des passages piétons, la réfection des trottoirs avec mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), désimperméabilisation, côté impair, entre le chemin des Moreaux et la rue de Puzeau, et l'arrachage des arbustes, côté impair, pour une revégétalisation à l'automne 2024. Est également prévu le changement des canalisations des réseaux d'eau et d'assainissement.

Les travaux seront réalisés en alternat avec la mise en place de feux tricolore. La circulation sera interdite entre la rue des Lilas et la route de Nantes en fonction du phasage du chantier et une déviation sera mise en place.

Pour toute question concernant le chantier de voirie: Centre Technique Municipal (CTM) au 02 41 57 12 13. Concernant le chantier de renouvellement des réseaux: Service études et travaux de la direction de l'eau et de l'assainissement d'Angers Loire Métropole au 02 41 05 58 91.

Mi-octobre, les services techniques ont également réalisé les travaux de requalification du parking (enrobé) et la création de nouveau marquage du parking de la maison médicale et posé 3 potelets devant la boulangerie à la Fourche.

Réaménagement des espaces de vie

Du 20 novembre au 1^{er} décembre, square de la Tremblaye, des aménagements ont été réalisés après concertation avec les habitants riverains. Ainsi, le chemin piéton a été dévié pour passer le long du terrain et le chemin enherbé tondus. 2 bancs et 3 lampadaires autonomes solaires seront installés en début de printemps prochain.

Au parc Saint Pierre, ce sont les sentiers pédestres qui ont été revus avec le rebouchage des ornières et l'aplanissement des chemins qui mènent du bas du parc Saint Pierre au haut de l'Hôtel de Ville. L'accès aux piétons était interdit durant toute la durée du chantier.

La renaturation se poursuit

Dans le cadre du plan pluriannuel de requalification des espaces verts, des travaux ont été réalisés ces dernières semaines.

Du 20 novembre au 8 décembre, les agents du service espaces verts et publics ont réaménagé les 8 espaces végétalisés situés sur et autour du rond-point du haut de la route de Cholet.

Durant la phase d'arrachage et nivellement, qui nécessitait la circulation d'engins, plusieurs déviations ont été mises en place et la circulation, route de Cholet, mise en alternance par feux. La rue de l'Hôtel de Ville était donc fermée, sauf riverains, entre 9h et 16h.



Déménagement de l'aide alimentaire

Début octobre, les travaux pour accueillir le nouveau local de l'aide alimentaire, installé derrière la maternelle Bellevue, ont commencé. Le local actuel, situé à côté du CCAS, était devenu trop étroit pour stocker les produits distribués et accueillir comme il se doit les bénéficiaires de ce service. Le déménagement est prévu à partir du 8 décembre pour une première distribution dans ces nouveaux locaux le 13 décembre.



Jardin partagé: un cabanon avec lumière solaire et récupération d'eau de pluie

Les travaux d'aménagements du cabanon pour l'association La Clé du Sol ont été réalisés fin octobre. Ce cabanon est la réhabilitation d'un local en pierre qui était complètement délabré. La reprise des murs, la réfection de la toiture et l'installation d'une porte ont été réalisés par nos services techniques. Un petit panneau solaire fixé à l'extérieur permet de mettre de la lumière à l'intérieur de la pièce. Un récupérateur d'eau de pluie par gouttières sera installé cet hiver.



Du 8 au 26 janvier, la Ville collecte vos anciens sapins de Noël

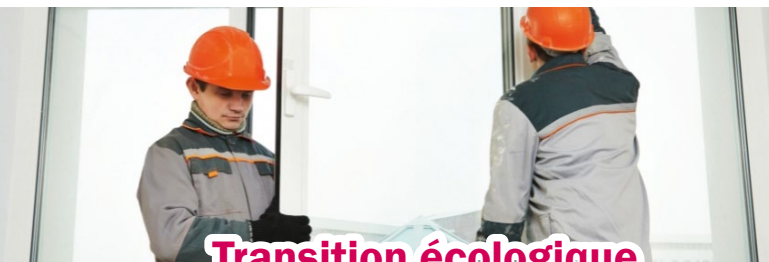
Comme l'an passé, la Municipalité met à la disposition des habitants un espace de collecte pour les anciens sapins de Noël (naturel uniquement et sans neige artificiel dessus). Pour cela, rendez-vous au Centre Technique Municipal (21 rue des Acacias) à partir du 8 janvier jusqu'au 26 janvier, du lundi au vendredi de 8h 15 à 12h et de 13h à 16h 30.

[Contact: CTM au 02 41 57 12 13 ou à ctm@ville-murs-erigne.fr]

Budget 2024 : l'urgence bio-climatique au

Le 19 décembre prochain, le Conseil municipal votera le budget 2024 de la Commune. En attendant les différents échanges et votes qui en découleront, la Municipalité a souhaité vous informer en amont des orientations proposées lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil municipal du 14 novembre.

L'état financier de la Commune nous impose encore et toujours la plus grande vigilance dans ses investissements. En effet, le niveau de notre dette est toujours élevé et nos recettes évoluent peu, ce qui limite nos capacités d'autofinancement. Cependant, elle peut tout de même réaliser de nombreuses actions en faveur de l'amélioration de notre qualité de vie, tout en étant favorables à l'environnement. Vous trouverez ci-après quelques exemples d'actions envisagées en 2024 selon des grandes thématiques de vie.



Transition écologique

De manière globale, l'aspect transition écologique impose l'évaluation de nos actions municipales à travers la mise en place d'un budget vert. La démarche entamée en 2023 sera poursuivie en 2024 et nous ferons le bilan 2023 à travers le compte administratif.

Afin de réduire notre empreinte carbone et mieux maîtriser la consommation énergétique de nos bâtiments publics, nous avons entamé un programme de rénovation thermique. Ainsi, nous poursuivons le plan pluriannuel d'investissement dans la rénovation thermique à travers des travaux de remplacement d'huissierie, la gestion du chauffage des bâtiments par des systèmes de contrôle centralisés...



Mobilité

Les actions autour de la mobilité sont centrées sur l'incitation aux déplacements actifs (piétons, vélos...) avec, par exemple, l'augmentation des voies cyclables, des places de stationnements sécurisés pour ces moyens de transport, la mise en place de location / découverte.

En 2024, un plan de ville piéton devrait voir le jour, tout comme la mise en œuvre des premières réalisations en lien avec Moby (éco-mobilité autour des établissements scolaires). Sans oublier la mise en œuvre du plan de circulation et notamment des aménagements sécuritaires qui en découleront.



Alimentation

L'objectif est de faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité, et développer la résilience alimentaire du territoire. Pour cela, nous poursuivons la réflexion autour d'une régie municipale et entamerons la rédaction d'un Projet Alimentaire de Référence (PAR) pour la restauration collective.



Biodiversité, espaces naturels

Accueillir la biodiversité dans les espaces communaux et chez les habitants fait partie des objectifs autour de la biodiversité. Pour cela, nous continuons le travail engagé à travers la convention refuge LPO (2022-2027) pour le parc Saint-Pierre, le parc du Jau et le petit bois derrière les écoles Charles Perrault et Marie Curie.

Nous renforcerons nos actions de protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS) par des aménagements et une politique d'achat de foncier claire avec la poursuite de la réalisation de plans de gestion couvrant tous nos espaces naturels sensibles et une veille active auprès de la SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural).

Les actions autour de notre Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) feront l'objet d'un bilan qui sera communiqué au grand public. De ce bilan découleront d'autres actions en faveur de notre territoire.

Habitabilité

La réflexion en cours sur les projets d'éco-quartier de la Ferme et du cœur de ville a pour objectif de créer un nouveau schéma d'aménagement alliant une offre d'habitat durable pour tous, commerces, services, liaisons douces et des espaces publics arborés assurant des îlots de fraîcheur.

En 2024, nous lancerons une étude pré-opérationnelle 2023-2024 réalisée sur le projet de requalification urbaine de la cour des Closeaux (bénéficie d'un financement « Fonds Vert – France nation verte » en faveur de la renaturation des centres villes et centres bourgs). Ce projet s'inscrit dans notre objectif de renaturation du centre bourg.

L'installation d'une micro-boulangerie dans une structure réversible et réutilisable fait partie des objectifs liés à la « zéro artificialisation nette ».



cœur des actions municipales



Culture

Une 2^{ème} édition du Festival Mûrs pour les transitions est prévue. Ce moment se verra fédérateur autour des thématiques de la transition écologique. Cette année, il sera organisé de manière encore plus collective afin que chacun puisse participer.

Afin d'améliorer l'accueil des usagers de la médiathèque, l'aménagement de sa terrasse se poursuivra.



Action sociale

Afin de porter à la connaissance des publics concernés et des professionnels accompagnants les aides sociales facultatives existantes, les ajuster aux besoins et créer de nouvelles aides (mobilité, micro-crédit...), une réflexion est en cours pour modifier le Quotient familial de référence donnant accès aux aides facultatives.

Pour développer des actions collectives d'informations et de soutien auprès des bénéficiaires du CCAS, ce dernier organise régulièrement des animations à leur attention à l'Espace Bellevue. Ces actions continueront à être développées en 2024.



Enfance-jeunesse

Un des gros projets concernant les écoles, en lien avec la transition écologique, sera la revégétalisation des 4 cours d'école de la commune.

Afin de réunir les différentes structures petite-enfance de la commune pour travailler ensemble et développer des projets, une réflexion sur la création d'un Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) est prévue pour 2024.



Vie associative

En 2024, le Forum des associations fera son retour. Cet événement est créateur d'échanges et de rencontre entre les associations, mais aussi avec les habitants. Nous espérons qu'il favorisera aussi l'engagement de nouveaux bénévoles dont les associations ont besoin pour vivre.



Citoyenneté

Un projet de journée citoyenne est en réflexion pour mai 2024.

Dans le projet de soutien à l'inclusion numérique, un conseiller numérique, mutualisé avec la ville des Ponts-de-Cé, débutera ses services dès janvier 2024.

Les dépenses de fonctionnement et les charges courantes ne cessent d'augmenter, le niveau de la dette reste extrêmement élevé, mettant en difficulté la commune dans ses projets d'investissements.

Cette augmentation s'explique notamment par l'évolution de la population et la nécessité de proposer et de maintenir un service public de qualité. La flambée généralisée des prix que l'on constate sur tous les produits et services entraîne une hausse du coût de ces services publics sans qu'il soit possible de la répercuter sur les ménages. En effet, en augmentant la subvention au CCAS et en limitant les hausses des tarifs des services aux habitants, la Municipalité fait le choix de soutenir ses habitants dans un contexte économique compliqué. L'année 2024 sera mise à profit pour travailler sur l'organisation des services publics et leur optimisation.

À ne pas manquer

Nos projets en toute transparence

Sur le site internet de la Ville, chaque habitant peut suivre l'avancée des engagements de mandat qui étaient annoncés dans le Livre blanc diffusé l'année dernière. Certains projets ont vu le jour, comme la réalisation d'un budget vert, la mise en place d'un marché de plein vent, le développement des mobilités douces avec les scolaires à travers le programme Moby... D'autres sont en cours ou planifiées.

Plus d'informations sur le suivi des grands projets de la Municipalité sur : www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal/nos-actions

Réunion publique d'information sur le budget 2024, le 20 décembre

Mercredi 20 décembre à 19h, à l'Espace Bellevue, les élus vous invitent pour une présentation du budget 2024, les orientations choisies et leurs contraintes, suivi d'un temps de questions-réponses et échanges avec le public.

Vous ne pouvez pas vous rendre au Conseil municipal du 19 décembre à 20h à l'Hôtel de Ville ?

Sa retransmission vidéo en direct ou en différé est également accessible depuis notre chaîne YouTube : @villemurserigne



Vos relations avec l'administration : donnez votre avis sur la qualité du service public communal !

Dans une logique d'amélioration continue de la réponse à vos besoins, la Collectivité s'engage pour garantir un service public local de qualité. Une enquête est lancée jusqu'au 31 décembre afin de mieux connaître vos habitudes, vos besoins et vos attentes.

Une consultation sur les modalités d'accueil des usagers...

La commune a besoin de mieux vous connaître, afin de s'adapter à vos attentes. Il vous est ainsi proposé de répondre à un questionnaire simple et rapide (moins de 2 minutes) concernant les modalités d'accueil actuellement proposées par la collectivité.

Cette enquête est disponible en ligne sur le site internet de la commune www.murs-erigne.fr/actualites/enquete-usagers ou en scannant le QR code ci-contre, ainsi qu'en version papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville, du CCAS ou encore de la médiathèque.

... pour faciliter l'accès aux services publics

État civil, aménagement, scolarité, action sociale... autant de raisons de s'adresser à la mairie. Les services communaux se tiennent à votre disposition pour vous accueillir, vous informer et répondre à vos demandes. Chacune de vos sollicitations est réceptionnée par un agent, qui la transmet ensuite au service compétent, chargé de revenir vers vous pour donner suite à votre demande dans un délai raisonnable.

La Commune souhaite que le traitement de vos demandes soit efficace et que les relations entre les usagers et l'administration soient les meilleures possible. Nous vous remercions de votre courtoisie à l'égard des agents d'accueil qui mettent tout en œuvre pour que vos demandes ne restent pas sans réponse.

Quoi qu'il en soit, nous avons besoin de vous pour cela : n'hésitez donc plus à participer à cette consultation !

[Contact : Service population, Hôtel de Ville, 5 chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr]

Enquête participative pour la création d'un plan de gestion de l'ENS Loire et Louet

Dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département du Maine-et-Loire, une enquête est lancée par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN).

Cette étude a pour finalité d'élaborer un plan de gestion comprenant une programmation d'actions avec des objectifs de restauration, préservation et valorisation de la biodiversité présente sur le territoire. Elle intégrera les études déjà réalisées dans le cadre de la politique ENS, notamment sur la vallée de Mûrs-Érigné et sur la Roche de Mûrs.

De Chalonnes-sur-Loire aux Ponts-de-Cé, l'ENS Loire et Louet traverse au total 9 communes. Reconnu pour sa valeur écologique et paysagère, ce territoire de 4 200 hectares accueille une grande diversité de milieux naturels, supports de vie de nombreuses

espèces et d'activités humaines

La connaissance des milieux naturels et des activités socio-économiques est un préalable indispensable à la réalisation d'un plan de gestion concret pour ce large territoire.

En tant que résidents de la commune et/ou usagers du site, nous vous invitons à remplir cette enquête qui permettra de connaître vos usages et habitudes ainsi que votre perception du site afin de contribuer au diagnostic socio-économique de l'étude.

Cette étape est importante car elle permet d'adapter la programmation des actions en fonction de vos usages et besoins.

Pour répondre à l'enquête, rendez-vous sur www.murs-erigne.fr/actualites article sur l'enquête.



Transition énergétique, le Gouvernement vous aide

Pour accélérer la transition énergétique, le Gouvernement a mis en place de nombreuses aides financières. Les aides à la rénovation énergétique pour les particuliers possèdent des spécificités locales.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, un logement ne peut plus être loué si sa consommation d'énergie dépasse les 450 kWh/m²/an. Les logements classés G ne pourront plus être loués à compter de 2025, les logements classés F à compter de 2028. Pour accompagner ces nouvelles réglementations, des aides à la rénovation énergétique existent dans le Maine-et-Loire :

- MaPrimeRénov' qui s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique.
- Les certificats d'économie d'énergie

(CEE) qui sont des aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).

- Les aides locales que vous pouvez retrouver sur le site de l'ADIL (www.adil49.org) toutes les aides locales disponibles dans le Maine-et-Loire, spécifiques à la région.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de faire appel à un professionnel certifié RGE. Retrouvez la liste de ces entreprises sur www.hellowatt.fr



[Contact : Mieux chez moi, 83 rue du Mail à Angers, au 02 41 43 00 00 ou à mieuxchezmoi@angersloiremetropole.fr]

En bref

Permanences Irigo 2024

Les permanences Irigo sont renouvelées en 2024. Rendez-vous un mercredi par mois, de 14 h 15 à 17 h 30, à la médiathèque : 3 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai, 5 juin, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre.



• • • • Naissances

AMY Maël : 08/08/23
LHUISSIER Axel : 19/08/23
BLONDEAU Nino : 31/08/23
HANSE Antoine : 06/09/23
JOUBERT Lola : 23/09/23
GUIBERT Marin : 27/09/23
BABOU Hortense : 16/10/23
AGOUDIB Nür : 18/10/23
DAGUIN Jeanne : 31/10/23



• • • • Mariages

LE GALLOU Pierre-Alexandre et MIEUZE Mélanie : 02/09/23
LAISNEY Steeve et BOUTON Charlotte : 16/09/23

Carnet d'état-civil



• • • • • Décès

BOHER Jeannine vve VERCELLIN : 12/08/23
PLET Corinne vve DUPUY : 15/08/23
HARDY Joseph : 17/08/23
ETOURNAY Odette ép. COMBAT : 25/08/23
GOURICHON Claude : 23/09/23
CHATEAU Annick ép. VEILLÉ : 11/10/23
MAZOUET Michèle ép. HANOUT : 27/10/23
RESNIER Rémi : 04/11/23



Partagez vos vacances avec un enfant qui n'en a pas !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant qui n'a pas de vacances, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Le Secours Populaire accompagnera votre démarche dans l'esprit qui l'anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-le.

[Contact : Secours catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers, au 02 41 88 85 65 ou à afvdev.490@secours-catholique.org]

Produisons notre énergie renouvelable, locale et citoyenne

Partout en France, pour faire face à la crise climatique et pour favoriser la transition énergétique, des habitants, Collectivités et acteurs locaux se rassemblent pour produire ensemble une énergie renouvelable (qui comprend le solaire photovoltaïque, l'éolien, l'hydroélectricité, la méthanisation, le bois-énergie, le solaire thermique, la géothermie...).

Qu'est-ce qu'un projet d'énergie renouvelable citoyen ?

On appelle « citoyen » un projet de production d'énergie renouvelable qui ouvre majoritairement son capital au financement collectif et son pilotage aux acteurs locaux, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Chaque projet inscrit dans la démarche d'énergie partagée doit respecter 4 principes :

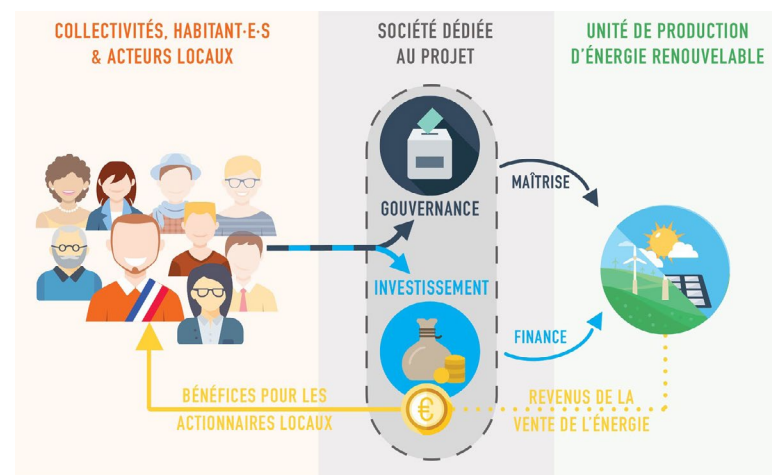
- 1 Un ancrage local, pour que la maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs de territoire.
- 2 Une finalité non spéculative car les investissements sont réalisés pour être directement exploités afin de permettre l'accès à une énergie à un prix juste et transparent.
- 3 Une gouvernance démocratique car toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.
- 4 Une valeur ajoutée écologique car le projet s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux et des consommations d'énergie.

Pourquoi mener un tel projet ?

Parce que la lutte contre le dérèglement climatique est l'affaire de tous et concernent tous les acteurs d'un territoire. Parce que ces projets permettent une réappropriation citoyenne des questions énergétiques et la « mise en mouvement des citoyens » dans des dynamiques collectives positives. Et pour mobiliser une pluralité d'acteurs et créer des alliances entre partenaires privés et publics.

Se faire accompagner

La Collectivité propose de s'appuyer sur « Énergie partagée », mouvement français de promotion, d'accompagnement et de financement de projets de production d'énergie renouvelable, dont le financement et la gouvernance sont maîtrisées par des Collectivités territoriales et des collectifs citoyens. De nombreuses ressources sont disponibles sur leur site energie-partagee.org



Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Vous envisagez de réaliser des travaux soumis à autorisation d'urbanisme (changement de fenêtre, extension, clôture...)? Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est désormais possible d'effectuer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme en se rendant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Ainsi, sous un format numérique, sans se déplacer en mairie et en se connectant au portail du GNAU, l'instruction de votre demande d'autorisation d'urbanisme se fera de manière dématérialisée.

Rendez-vous sur gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, les bénéfices sont multiples :

- une connexion sécurisée via votre adresse mail et votre mot de passe ou via votre compte FranceConnect (pour les particuliers),
- un service gratuit, en ligne, accessible 7/7 jours – 24/24 heures depuis chez vous,
- une information sur le document d'urbanisme en vigueur,
- un gain de temps pour la transmission des dossiers et les échanges au cours du traitement de votre demande,
- plus de transparence sur l'état d'avancement de votre dossier, à chaque étape de l'instruction,
- une démarche plus écologique, grâce à ses dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en plusieurs exemplaires,
- une aide en ligne pour vous aider dans la construction de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie,
- un espace de stockage sécurisé pour conserver vos dossiers d'urbanisme et tous les éléments s'y rattachant.

Également plus d'informations dans la rubrique dédiée du site de la Ville : www.murs-erigne.fr/utile/demarches-administratives/urbanisme



Le dépôt en mairie de votre dossier en version papier reste toujours possible auprès du service Autorisation du Droit des Sols (ADS). Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h. Accueil physique, uniquement sur rendez-vous, le mardi et jeudi de 9h à 12h.

[Contact : service ADS au 02 41 79 78 79 ou à ads@ville-murs-erigne.fr]

À ne pas manquer

Réunion publique d'information le 17 janvier

Vous êtes intéressés par cette démarche de production d'énergie citoyenne et voulez en savoir plus? Nous organisons une soirée d'information sur ce projet d'énergie partagée avec le RECIT (Réseau des énergies renouvelables locales et citoyennes en Pays de la Loire) et l'ECLA (Énergie Citoyenne Locale et Angevine) **mercredi 17 janvier, de 19h30 à 21h30, Espace Bellevue.**

Concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (APER) prévoit de définir, à l'échelle des communes, des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) propices à l'installation d'unités de production.

Dans ce cadre, une concertation est organisée du 29 novembre au 22 décembre 2023 dans toutes les communes d'Angers Loire Métropole : durant cette période les cartes identifiant ces zones seront disponibles dans les mairies et sur le site internet d'Angers Loire Métropole. Les observations pourront être déposées dans les recueils disponibles en mairie ou par mail à l'adresse transition-ecologique@angersloiremetropole.fr

Mon chien, ma responsabilité

Alors que la commune possède de nombreux espaces verts, il est quotidien de voir des maîtres promener leur chien, avec, mais aussi sans laisse. Ce qui entraîne parfois des remarques de la part des usagers, mais aussi de la crainte chez certains.

La Municipalité en appelle au bon sens de la part des propriétaires de canidé : dans les espaces publics, en présence d'autres personnes, je garde mon chien attaché. Cela évite les accidents qui malheureusement arrivent trop fréquemment : chien qui ne revient pas au rappel, qui va voir des personnes qui ne le souhaitent pas, qui effraie les enfants, qui saute sur quelqu'un, qui attaque un autre animal ou même une personne... Pour un mieux vivre ensemble, la Ville remercie les propriétaires de chien pour leur vigilance.



Mélaudio améliore votre audition

Depuis début octobre, le centre auditif Mélaudio vous propose des solutions sur-mesure afin de corriger votre audition. Rencontre avec Gonzague Browaeys, audioprothésiste indépendant et fondateur de Mélaudio.



Gonzague, comment en êtes-vous arrivé à vous lancer dans ce projet ?

Dès le lycée, je savais que je voulais devenir audioprothésiste. Après 3 années d'études et l'obtention de mon diplôme en 2020, j'ai décidé d'expérimenter ce métier au sein de différentes structures pour mieux définir mon propre projet. En décembre 2022, en collaboration avec un ami, je me suis lancé à mon compte à Saint Barthélémy d'Anjou, puis j'ai ouvert un second centre à Mûrs-Érigné. J'ai un statut d'indépendant, donc je suis plus libre sur le temps passé avec le patient, sur le choix des produits. C'est ce que j'apprécie avec ce statut, je n'ai pas les contraintes que je

pourrais avoir à travailler comme gérant ou franchisé. C'est une liberté que je souhaitais m'offrir et offrir à mes patients, mon objectif est d'offrir un service de proximité aux habitants.

Quelles prestations proposez-vous ?

Nous proposons des solutions adaptées et sur mesure afin d'apporter la meilleure audition possible à chaque personne.

Même des personnes appareillées ailleurs peuvent venir nous voir pour refaire le réglage de leur appareil. Si un appareil fonctionne on le règle sans le changer, même s'il n'a pas été posé chez nous. Nous proposons la reprise du suivi, des tests auditifs gratuits, une amélioration de l'audition grâce à la technologie et de la prévention auditive. Nous proposons des périodes d'essai gratuites pendant 1 mois. À l'issue de ce prêt, la personne peut garder ou non l'appareil. En cette période de fêtes de fin d'année, avec les rassemblements familiaux, le bruit ambiant, cela peut être une bonne occasion de tester !

Nous sommes également mécènes pour l'association Audition solidarité qui récupère d'anciens appareils auditifs qui sont recyclés et réattribués à des personnes dans le besoin, dans le monde, mais aussi en France. Nous donnons d'anciens appareils et versions 10€ en supplément par appareil donné. Je suis audioprothésiste solidaire pour l'association, cela signifie que j'offre mes services pour les personnes dans le besoin qui sont envoyées via cette association.

Avez-vous déjà de futurs projets ?

On veut vraiment que les patients soient en premier lieu bien servis, donc pour le moment il n'y a pas d'autres projets que celui de bien travailler et de fidéliser notre clientèle. Notre développement ne se fera pas au détriment de la qualité de notre service.

[Contact: Mélaudio, 1 bis route de Brissac, au 02 41 97 51 88 ou à associe.gt@gmail.com du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h]

Élise Fauchet vous accompagne avant, pendant et après votre grossesse

Depuis avril dernier, l'érimûroise Élise Fauchet propose ses services à domicile d'accompagnement à la périnatalité.

Élise, parlez-nous de votre parcours professionnel. Comment en êtes-vous arrivée à vous lancer dans ce projet ?

C'est une reconversion professionnelle que j'ai effectuée en 2022. La période de confinement m'a fait me poser de nombreuses questions sur le sens que j'accordais au métier que j'exerçais. En parallèle, ayant 4 enfants, les gens avaient tendance à me demander des conseils sur la maternité et la parentalité. Je ne me sentais pas légitime de leur prodiguer des conseils mais cela m'a aiguillé dans ma reconversion professionnelle. C'est ainsi que j'ai décidé de me former, pour avoir une posture professionnelle et pouvoir réellement accompagner les personnes qui souhaitent devenir parent, qui vont le devenir ou qui le sont.

J'ai été formée à l'accompagnement périnatal dans un centre de formation à Bordeaux et suis certifiée depuis janvier 2022. Depuis juin 2023, je suis certifiée en massage prénatal. Le mois dernier, j'ai suivi une formation Rebozo, une pratique mexicaine sur la célébration de la femme après une naissance.

Quelles prestations proposez-vous ?

Je propose de venir à domicile pour un

temps d'écoute et d'échanges sur tous types de sujets pour des futurs parents ou des parents. La rencontre dure environ 1h30 et ce sont les personnes qui choisissent de quoi elles veulent parler, de leurs problématiques du moment. Je suis là en tant que personne extérieure qui n'a pas l'affect d'un proche, mais qui arrive à créer une bulle de décompression pour délivrer des choses qui ne vont pas. Il est parfois plus simple de se livrer à une tierce personne. Ils peuvent me poser des questions, parler, déposer leurs soucis. Je reformule leur propos pour qu'eux-mêmes entendent ce qu'ils expriment, que cela les aide à cheminer leur propre réflexion, qu'elles prennent du recul sur leur quotidien. Parfois ils ont eux-mêmes la réponse à leur question, mais il faut l'aide d'une personne extérieure pour qu'ils s'en rendent compte. Mon accompagnement se fait obligatoirement en complément d'un suivi médical auprès du praticien privilégié (gynécologue obstétricien, médecin traitant, sage-femme). Si je sens que le parent ou le couple a une difficulté particulière qui sort de mon champ de compétences, je vais les rediriger vers un professionnel de santé qui sera plus



à même de les accompagner. Je propose aussi des massages post-nataux et peux également venir masser des femmes qui ne sont pas dans un projet de maternité.

Avez-vous déjà de futurs projets ?

En 2024, je vais me former sur d'autres types de massage pour élargir les services proposés. J'aimerais aussi développer des rencontres en collectif car je trouve que cela apporte quelque chose de différent mais intéressant quand les personnes se retrouvent pour discuter entre elles.

[Contact: Élise Fauchet, au 06 18 57 88 94, à eliseperinatalite@gmail.com ou sur eliseperinatalite.fr]

Freya, votre centre minceur et diététique

Depuis le 1^{er} novembre, Laure Guédon, anciennement responsable franchisé Theraform, a lancé Freya, son propre institut soin minceur et diététique.

Laure, pourquoi avoir arrêté Theraform pour vous lancer avec Freya ?

Cela fait 9 ans que je me suis reconvertie pour travailler sur la problématique de surpoids. J'avais envie de développer mes propres méthodes pour aller plus loin dans l'accompagnement à la stabilisation du poids de mes clientes.

J'ai souhaité avoir ma propre enseigne avec un concept qui allie les soins sur le corps pour calmer la faim, les envies et rééquilibrer le corps. Le profilage me passionne, j'aime récolter, analyser et utiliser les données fournies par le profilage pour décrypter au mieux nos clientes et ainsi leur proposer un programme adapté qui ne va pas les forcer, ce qui va jouer bénéfiquement sur la perte du poids et son maintien. J'ai beaucoup appris de mes clientes

Quelles prestations proposez-vous ?

L'objectif de Freya est de permettre au plus grand nombre d'accéder à des soins à la personne. Avec mes 2 salariées, Louise (diététicienne) et Pauline (conseillère minceur), nous offrons un bilan en première rencontre, puis, en fonction du temps que les personnes ont et du budget qu'elles ont, nous faisons des propositions.

C'est du sur mesure, on construit la prise en charge et surtout nous assurons un suivi, car c'est le plus important.

Au niveau de l'accompagnement, nous avons un rôle de guide et de facilitateur pour changer les mauvaises habitudes et amener les bonnes habitudes. L'idée de base est de rester sur une alimentation la plus saine possible, manger bien, manger local, éviter les produits trop transformés, trop chimiques, mais tout en prenant en compte les goûts de chacun. Nous ne forcerons pas une personne qui n'aime pas un aliment à l'introduire par exemple. On ne va pas aller à l'encontre du client, c'est le meilleur moyen d'obtenir l'inverse de l'effet recherché.

Nous proposons l'association de soins d'acupression (principe de la réflexologie), pierres chaudes, massages... On hyperstimule le destockage, on réduit le stress (émotionnel, du travail, hormonal chez l'homme comme la femme...). Il y a des pathologies qui provoquent la prise de poids, la génétique aussi, mais souvent le stress en est la cause.

Depuis 4 ans, j'ai créé des soins additionnels qui permettent de stabiliser encore le poids. Nous associons aussi, lorsque c'est nécessaire, Ma frigo coach,



mon autre entreprise. Nous proposons aussi la luminothérapie qui fonctionne très bien en cure, notamment pour les personnes dépressives l'hiver.

Notre programme inclue un accès illimité toute l'année aux compétences en diététique de Louise.

Avez-vous déjà de futurs projets ?

Nous avons des portes ouvertes organisées samedi 20 janvier avec des ateliers sur réservation.

Dans nos nouveaux locaux, nous avons la chance d'avoir une salle partagée qui va me permettre d'organiser dès mars de l'année prochaine des ateliers et animations thématiques pour les clients, notamment des ateliers cuisine.

[Contact: Freya, au 06 26 32 53 66, à murs-erigne@freya minceur.fr ou sur www.freya minceur.fr]

Se recentrer avec Anataya

Depuis novembre dernier, l'érimûroise Julie Legiec vous propose ses services autour du soin énergétique.

Julie, pourquoi vous être lancée dans ce projet ?

J'ai travaillé dans la fonction publique territoriale pendant 20 ans depuis la sortie de mes études. En début d'année j'ai eu l'opportunité de m'orienter vers un nouvel emploi correspondant davantage à mes valeurs et à mes aspirations personnelles. Aujourd'hui je partage mon temps de travail entre ce nouvel emploi et ma nouvelle auto-entreprise. Mon réveil spirituel a débuté en 2018, un évènement personnel m'a beaucoup marqué et m'a plongé au plus profond de moi-même. Une initiation de la vie pour me permettre de comprendre que je n'étais pas alignée



avec mon cœur et que je devais m'écouter. Je suis ressortie transformée, j'ai repris vie d'une manière différente et en conscience. Dès lors, mes perceptions en magnétisme et en médiumnité se sont progressivement ouvertes. J'ai retrouvé des potentialités qui étaient enfouies et cachées (la clairaudience, la clairvoyance, le clair-ressenti). Les différents stages et les différentes approches énergétiques que j'ai suivies, m'ont apportée une certification en hypnose quantique et en soins énergétiques.

Quelles prestations proposez-vous ?

J'ai à cœur d'accompagner les personnes sur leur chemin et leur évolution. Je propose de prendre un temps pour eux, pour aller vers un mieux-être. Je vais leur faire passer des "ponts" de compréhension, d'évolution avec mes outils uniques, créatifs et adaptés à leurs besoins. Je les emmène à la découverte de « eux-m'aiment », à l'ouverture de leur cœur, de leur conscience. Je suis là pour leur donner accès à des portes en eux et de permettre de découvrir le trésor qu'ils sont.

Pour cela, je propose des méditations soins guidées, de l'hypnose quantique, des guidances sous différentes formes (dessin de l'âme, calendrier mensuel...). Je pratique aussi l'enseignement des 13 mères originelles (cercle mensuel de femmes un samedi matin par mois, sur 12 mois) basé sur le livre de Jamie Sams. Un enseignement qui nous offre un processus de transformation par une reconnexion à notre cœur, à notre âme, à nos dons, à nos talents, en notre confiance et à notre amour de soi.

Avez-vous déjà de futurs projets ?

Je souhaite augmenter progressivement mon temps de travail pour Anataya. J'ai à cœur de pouvoir développer l'enseignement des 13 mères car cela m'a beaucoup apporté personnellement. Début 2024, je vais augmenter les prestations liées aux soins énergétiques avec l'hypnose, la méditation, le travail des énergies et la mise en place de l'enseignement des 13 mères à compter du 13 janvier.

[Contact: Julie Legiec, Anataya, 2D route de Cholet, au 1^{er} étage au 06 63 18 86 15]

Un premier roman pour l'érimûrois Philippe Aguilar

Enseignant à la retraite, érimûrois depuis plus de 25 ans, Philippe Aguilar signe son premier roman «Triangle bleu», une histoire inspirée de rencontres réelles avec des éléments fictifs.

Philippe, comment vous est venue l'envie d'écrire ce roman ?

Je me suis rendu compte qu'autour de moi, j'étais entouré de personnes aux histoires singulières, des parcours, une vie, que j'ai trouvé étonnants, émouvants. Et ces personnes m'ont inspiré pour en faire des personnages.

C'est quelque chose que j'avais en tête depuis des années. Je ne voulais pas écrire une autobiographie ou des mémoires. Je voulais une structure narrative qui me satisfasse et que je trouve suffisamment plausible pour mettre en scène tous ces gens-là.

Quel a été le déclic pour vous lancer ?

À un moment donné, je me suis lancé. Et en écrivant, les choses se sont éclaircies d'elles-mêmes car en empruntant une voie, on en exclut d'autres. Faire des choix m'a guidé vers d'autres éléments que j'avais en tête, un peu ou beaucoup, et ça m'a permis de retravailler les choses. Petit à petit les histoires se sont imbriquées.

Ce qui m'a aidé aussi, c'est que je ne voulais pas en faire un roman historique, mais les éléments d'histoire qui sont forts, factuels, qui font partie de l'Histoire, m'ont apporté un cadre pour des temporalités. Ça m'a permis de situer le roman, de le faire avancer dans ce siècle en partie perturbée.

Que raconte votre roman ?

Il parle de trois pays : l'Espagne, l'Algérie et la France ; de 5 générations d'hommes et de femmes qui tissent des histoires singulières tout au long d'un XX^{ème} siècle rythmé par ses crises, ses guerres, ses migrations, ses joies et ses peines. Ce sont des petites histoires dans la grande Histoire. On se retrouve avec des journaliers qui crevaient la faim en Espagne, et qui, sur une sorte de pari, décident d'émigrer en Algérie, fondent leur famille, puis partent en France. C'est une sorte de triangle méditerranéen qui se réécrit, c'est de là que vient le titre de mon roman «Triangle bleu».

Qu'est-ce que ça vous procure d'écrire ?

Ça permet de dire des choses, de décrire le monde avec une focale particulière car forcément personnelle. C'est ça qui m'intéresse. Trouver un angle particulier, faire le focus sur quelque chose, une personne, une situation, m'amène modestement à décrire une autre manière de voir le monde. En tout cas, j'y prends de l'intérêt, ça c'est sûr ! Même si je n'écris pas régulièrement de manière formelle, j'écris dans ma tête tous les jours et j'espère que ce roman ne sera pas le dernier !

Son roman, «Triangle bleu» aux éditions de l'Atlantide, est disponible à la vente à Hyper U Mûrs-Érigné et à la librairie Lhériaux (Angers), également en prêt à la médiathèque.

[Contact : Philippe Aguilar à philippeaguilar49@gmail.com]



La programmation de février à juillet se dévoile

Vous l'attendiez avec impatience et nous aussi, sommes très pressés de vous faire découvrir la nouvelle saison de février à juillet 2024. Distribuée en version papier dès le 8 janvier, elle sera déjà disponible sur le site de la Ville courant décembre.



Carabine Party
© Bastien Pigneul



Chansons Primeurs



Orchestre Arabo Andalou

Et pour rendre l'attente plus douce en ces mois froids et pluvieux, voici quelques infos exclusives.

L'Orchestre Arabo-Andalou de l'Anjou vous fera voyager le 24 février, dans un vaste répertoire allant du Levant à l'Europe Orientale en passant par l'Afrique et l'Asie. Un pur moment d'allégresse !

Nous accueillerons, en partenariat avec Villages en Scène, dimanche 17 mars, un événement tout fou, tout incroyable, plein d'énergie : **Chansons primeurs** ! Dans ce Cabaret Éphémère, Renan Luce, Lisa Ducasse, Karimouche, Cédrik Bouteiller et d'autres joyeux artistes se sont retrouvés pour écrire 16 chansons en 3 jours !

Le 23 avril, venez assister avec vos enfants (dès 5 ans) à l'anniversaire de Carabine, où gâteau au chocolat, émotions fortes et rollers ne manqueront pas. C'est le spectacle **Carabine Party** !

Mercredis cinéma, vos prochains rendez-vous



20/12 - 20 H 30 «Flo»

Connue comme «la petite fiancée de l'Atlantique», Florence Arthaud fut surtout une grande navigatrice. Son palmarès exceptionnel, et unique dans cet univers masculin, connu son apogée avec sa victoire de la Route du Rhum en 1990. Au-delà de ces exploits, FLO raconte l'incroyable destin d'une femme farouchement libre qui – après un accident de la route ayant failli lui coûter la vie – décide de rejeter son milieu bourgeois et la vie qui lui avait été tracée, pour vivre pleinement ses rêves

24/01 - 20 H 30 EN AVANT-PREMIÈRE

«La ferme des Bertrand»

Documentaire de Gilles Perret suivi d'un débat



50 ans dans la vie d'une ferme... La ferme des Bertrand sera filmée 3 fois, en 1972, en 1997 par le réalisateur Gilles Perret, voisin de la ferme et aujourd'hui en 2023, de nouveau par le réalisateur. Le film dévoile des parcours de vie bouleversants où travail et transmission occupent une place centrale : une histoire à la fois intime, sociale et économique de notre monde paysan.

Les autres films projetés en janvier : le 10 à 20h30 «Voyage au pôle Sud», le 17 à 15h «Kina & Yuk : renards de la banquise» et à 20h30 «La Tresse», le 31 à 20h30 «Soudain, seuls». Retrouvez toute la programmation cinéma sur www.murs-erigne.fr

Projections proposées par l'association Familles rurales (AFR) en partenariat avec le CCJC.

Au programme des soirées « Ciné-débat »

Tout au long de l'année, la Ville de Mûrs-Érigné organise des séances cinéma sur diverses thématiques (sociales, écologiques, économiques, culturelles...). Ces projections donnent lieu à des temps d'échanges et de rencontres, dans l'idée de pouvoir questionner le monde ensemble.

15/12 - 20 H 30

24H POUR S'AIMER

IL A COURU 150 KM PENDANT QU'ILS ONT PARLÉ D'AMOUR AVEC LEURS VOISINS

Et si aimer s'apprenait ?

En 1978, un groupe de voisins s'est donné pour mission de...



© Antoine Vernier

Ciné-débat en présence d'Antoine Vernier, réalisateur et les 18 co-réalisateurs dont Jérôme Foyer, le Maire, et Gérard Fouquet, prêtre retraité, originaire de Mûrs-Érigné. Débat animé par Christophe Bell'Œil.

08/02 - 20 H 30

L'ÉCOLE DE LA VIE

UN GRAND PROJET POUR L'ÉDUCATION

Documentaire de Julien Peron



© Julien Peron

«L'école de la vie, une génération pour tout changer»

Documentaire de Julien Peron

Dans le monde entier, des personnes de tous âges et origines, se mobilisent depuis de nombreuses années pour améliorer l'éducation des enfants, grâce à des actions simples : cours d'empathie, écoute active, psychologie positive... Elles aident naturellement les enfants à être en phase avec eux-mêmes et avec le monde qui les entourent !

Échanges animés par Laurence Guiblet, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance.

HK & Awa Ly, un autre rendez-vous

Samedi 10 février à 20h, le CCJC accueille le duo HK et Awa Ly pour un nouveau spectacle inédit dans le Maine et Loire.

La plume et le slam d'HK se marient à la voix envoûtante et sublime d'Awa Ly pour nous emmener au cœur de nos utopies fraternelles. Les artistes rendent hommage à celles et ceux qui contribuent à construire chaque jour un vivre-ensemble respectueux de la pluralité des différences. Nous voilà comme sur un fil, entre nos peurs et nos espoirs, avec ces textes qui donneront l'envie d'aller vers l'autre pour se rencontrer, échanger, discuter, sourire, construire... Et danser ensemble !

Samedi 10 février à 20h

Tarifs : plein 20€, réduit 15€, érimûrois 10€, -16 ans 5€

Au CCJC, concert debout.



Sortie de route, un spectacle à ne pas manquer

Rencontre avec Emmanuelle Briffaud et Sophie Renou, conceptrices et interprètes de *Sortie de route* (Cie la Fidèle idée), spectacle programmé vendredi 19 janvier à 20 h 30 au Centre Culturel Jean Carmet.

Emmanuelle et Sophie, vous vous connaissez depuis longtemps ?

On travaille ensemble depuis 20 ans en tant que comédiennes au sein de la Cie la Fidèle Idée. On a aussi eu l'occasion de se croiser sur d'autres projets mais de manière plus épisodique.

Pouvez-vous nous raconter comment est né le projet *Sortie de Route* ?

On s'est rendues compte qu'après toutes ces années, on n'avait pas beaucoup joué ensemble sur scène. En effet, dans les pièces de théâtre, il y a beaucoup de rôles d'hommes, très peu de rôles de femmes. Cela crée une forte concurrence entre les femmes, certaines arrêtent même ce métier à cause de ça ! Ce constat a fait naître un sentiment de colère et d'injustice sur la place des femmes dans le théâtre et par extension dans la vie. La colère a été un déclencheur de l'écriture. On est parties de ça pour raconter l'histoire de deux femmes, issues du milieu agricole et ouvrier, qui reprennent la main sur leur vie. On a créé un récit où vies personnelles et fictions sont entremêlées. Nous sommes toutes les deux nées femmes d'origine populaire, on voulait raconter notre émancipation par rapport à nos origines. Au final, c'est un spectacle de joie, c'est une reconquête, on incarne 10 rôles chacune, ce que les pièces écrites ne nous ont jamais permis !

La place des femmes dans les espaces personnels, publics ou professionnels est une question d'actualité. Nous voyons de plus en plus de propositions artistiques s'emparer de ce sujet. Quelle est la vôtre ?

Pour nous, il était essentiel de partir d'un récit intime et de ce qui nous compose personnellement. Dans nos histoires personnelles, il s'agit d'un double questionnement de l'émancipation : émancipation en tant que femme et émancipation sociale. C'est là où le spectacle est très riche, il n'est pas que féministe, il joue avec la complexité de nos propres parcours. Dans le théâtre, il manque des récits de femmes grâce auxquels les enfants comme les adultes femmes peuvent s'identifier et développer leurs propres pensées. C'est évidemment dû au manque d'autrices et de

metteuses en scène. On a décidé de prendre notre part et d'écrire notre parole de femme.

Quels arguments donner à un homme pour qu'il vienne ?

(Rires) Question complexe ! Tout le monde a intérêt à une égalité. Cette conscience-là, il faut qu'elle s'aiguise. Les hommes ont besoin d'endroits d'échanges, de partages et de découvertes pour continuer à avancer dans leurs réflexions, et ce spectacle peut en être un. Il faut que les hommes s'interrogent sur leur propre place et souvent elle ne leur convient pas complètement non plus. Certains hommes nous l'ont confié à l'issue d'une représentation, ils étaient très touchés par le spectacle.

Vous mêlez autobiographie et discours fictif dans votre spectacle, comment se mêle ces deux discours ?

Le fil conducteur, c'est nous deux, Emmanuelle et Sophie qui parlons au public. On a écrit sur nos adolescences, sur nos vécus respectifs et on les a entremêlés aux histoires de nos héroïnes, celles des contes et des scènes de théâtre qui nous ont inspirés afin qu'elles constituent une fiction commune. Cette fiction nous a permis de mettre un miroir grossissant sur ce qui nous intéressait le plus dans nos vécus.

Des références à nous proposer pour accompagner votre spectacle ?

Oooh plein ! Extrêmement dur de sélectionner. Les BD d'Emma ont été vraiment une référence que nous avons toutes les deux en commun. On peut les trouver facilement sur internet. Et sinon, « King Kong Théorie » de Virginie Despentes, « La Femme gelée » d'Annie Ernaux, « Mes bien chères sœurs » de Chloé Delaume ou encore « Changer : Méthode » d'Édouard Louis (ndlr : ces livres sont à disposition en prêt à la Médiathèque Jean Carmet).

Ça se met à ?



Vendredi 19 janvier à 20 h 30
Tarifs : plein 8 €, réduit 6 €
Au CCJC

© Jean-Luc Beaujault

Le festival Ça Chauffe ! arrive bientôt !

En attendant le programme détaillé de cette nouvelle édition, nous sommes partis à la rencontre de Bernard FROUTIN et Charlotte Taron pour avoir quelques informations en avant-première !

Nos lecteurs ne vous connaissent pas encore, pouvez-vous vous présenter ?

BF : Je m'appelle Bernard FROUTIN, je suis comédien et maintenant aussi retraité ! Je suis Président du festival Ça Chauffe, qui a été créé par le SAAS (Structures d'Artistes Associés et Solidaires). Pour la petite histoire, le SAAS est un groupement d'une quarantaine de compagnies du Maine-et-Loire permettant de mutualiser des bureaux, des locaux de répétition, du matériel et aussi d'être ensemble dans un milieu artistique et économique pas toujours évident. Le festival Ça Chauffe porte ces valeurs, on la joue collectif ! Par exemple, chez nous, les recettes des compagnies sont versées de manière égalitaire en fonction des recettes globales du festival. Le choix des spectacles est aussi fait collectivement. Il n'y a que les compagnies adhérentes qui jouent. Pas de programmeur à Ça Chauffe !

CT : Je m'appelle Charlotte Taron, je suis chargée de production pour des compagnies du SAAS depuis plusieurs années et c'est la 3^{ème} édition que je suis également coordinatrice de Ça Chauffe.

Quelle date d'ouverture de la billetterie ?

BF : Le 8 janvier prochain !

CT : Mais attention, la programmation sera dévoilée en avant-première à nos fidèles spectateurs curieux dès la mi-décembre grâce à un email surprise. Si vous voulez en faire partie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à communication.cachauffe@gmail.com

Il y a des nouveautés pour cette édition ?

CT : cette année, la Ville des Ponts-de-Cé nous a sollicité pour participer également au festival et nous avons répondu présent. Nous aurons donc 4 spectacles différents qui joueront à 15 h ou 19 h au Théâtre des Dames. C'est un petit théâtre très chaleureux, à l'ancienne qui nous permet de développer encore un autre rapport au public.



Ça Chauffe ! :
sélection de 3 spectacles
avec 3 bonnes raisons d'y aller !

L'étoile de Philomène – Cie Six Monstres conte musical jeune public – à partir de 6 ans

Lundi 4 mars 2024 à 10 h et 15 h à l'Espace Bellevue

- Simon Astié, le metteur en scène, est un véritable Géo Trouvetout, et le spectacle regorge de petites inventions et d'images animées qui sont merveilleuses !
- L'histoire est originale, écrite pour ce spectacle : une petite araignée va sortir de son lampadaire pour vivre plein d'aventures !
- Un road movie à échelle d'insecte, joyeux et créatif pour les enfants.

Les Chaussures rouges - Cie ceci ET cela et Cie du Poulpe – théâtre

Mardi 5 mars 2024 à 21 h dans la Grande Salle du CCJC

- Une écriture collective entre 2 compagnies, c'est inédit et précieux de voir les univers se mêler.
- Les lumières et les costumes sont tout particulièrement travaillés, ils donnent une vraie couleur à la pièce.
- Ce spectacle est très touchant et délicat : il nous raconte la rencontre entre une vieille dame et son moi de 8 ans, on traverse avec elles, colère, reproches, tendresse, amour...

Us & Them – Cie Voyage Technique Spectacle théâtral et musical

Vendredi 8 mars 2024 à 19 h au Théâtre de Dames.

- Le spectateur va traverser un univers qui va raviver ses premiers émois musicaux.
- Une Première représentation du spectacle : c'est toujours une expérience de voir une nouveauté naître.
- Les témoignages individuels mis en scène nous amènent à percevoir l'universalité de la musique, ce qui nous relie tous, au-delà des cultures.

Exposition de marionnettes à la médiathèque

Du 13 janvier au 28 février, La Cie Figur'Théâtre Semilla Corazón présentera à la Médiathèque un panorama des marionnettes de ses spectacles. Constituée d'une cinquantaine d'objets marionnettiques, l'exposition offrira au public un aperçu de l'univers de la compagnie et de ses créateurs.

Découvrez une multitude de propositions riches et diversifiées : de la Marotte à la Gaine puis de l'Ombre à des marionnettes de taille humaine, sur pied articulé, ou manipulées à vue sur table. Cette grande richesse des formes et formats permettra au public d'apprécier la diversité des scénographies proposées pour chacune des créations.

Les marionnettes ont été confectionnées par le directeur artistique, Laurent Bancarel, durant ces 25 dernières années avec différentes Compagnies, parmi lesquelles on peut compter la compagnie figures théâtre (Midi Pyrénées), Les mains libres teat (Réunion), collectif la Colmena (Colombie-Bogota) et enfin plus récemment la compagnie Figur'théâtre Semilla Corazón (Maine-et-Loire).

Angie Roa, plasticienne et codirectrice de la compagnie, a restauré et confectionné les dernières marionnettes, notamment pour la création du spectacle «Pilote» que les élèves de Mûrs-Érigné découvriront le 1^{er} février prochain au Centre Culturel Jean Carmet.



Pour prolonger le plaisir, Laurent Bancarel et Angie Roa proposeront des ateliers jeunesse de confections de marionnettes. Infos et réservations auprès de la Médiathèque.

[Contact : Médiathèque, 37 route de Nantes, au 02 41 57 82 11 ou à mediatheque@ville-murs-erigne.fr]

Angers BD : exposition rétrospective de Matthieu Blanchin jusqu'au 9 janvier

Depuis le 2 décembre et jusqu'au 9 janvier, la médiathèque accueille plus de 50 planches originales des bandes dessinées de Matthieu Blanchin.

Matthieu Blanchin est né en 1965. Il aime à dire qu'il a été élevé à la campagne, au milieu des animaux de la ferme. Pour s'évader, il se plongeait dans la lecture de Tintin, de Rahan et plus tard Métal Hurlant.

Après des études à l'École Émile Cohl à Lyon, il réalise des couvertures de livres, des illustrations de contes, des bandes dessinées, des affiches et pochettes de disque. En 2001, la publication du Val des ânes (éd. Ego comme x) lui vaut l'Alph Art du Meilleur premier Album au festival d'Angoulême 2002. En 2008, la publication du premier tome de « Martha Jane Cannary », récit de Christian Perrissin, (éd. Futuropolis) obtient le Prix Ouest France/ Quai des bulles à Saint Malo, puis un prix Essentiel à Angoulême en 2009. En 2015, il raconte ses 10 jours dans le coma après une attaque cérébrale, dans Quand vous pensiez que j'étais mort (éd. Futuropolis).

L'exposition présente pour la première fois des originaux de tous ses livres et depuis ses débuts.

Tout Public. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Rencontre et balade commentée de l'exposition avec l'auteur samedi 9 décembre à 10h (durée : 1h15).

En partenariat avec la 24^{ème} édition du Festival Angers BD.



Les ateliers d'écriture pour adultes débutent le 12 décembre, il reste 2 places !

Les ateliers d'écriture animés par Michel Andrieu débutent mardi 12 décembre de 18h à 20h et il reste 2 places disponibles !

Rejoignez les 5 personnes déjà inscrites et participez ensemble aux ateliers d'écriture proposés par la médiathèque. La fréquence et les thèmes d'écriture seront définis avec les participants au fil des séances. Des temps d'écriture, de lectures à voix haute des écrits réalisés et des échanges entre les participants sont prévus.

Gratuit sur réservation.

Conférence sur l'écriture de récit de vie le 14 décembre

Jeudi 14 décembre à 20h30, la médiathèque accueille l'UPAJ avec une conférence de Dominique Morillon, accompagnant en écriture de récit de vie.



Dominique Morillon est un ancien enseignant en lettres et philosophie, « biologiste », diplômé DUHIVIF/Tours pour l'accompagnement en écriture du récit de vie. L'UPAJ propose un atelier d'introduction à l'écriture de son récit de vie à partir de janvier. Cette conférence en est le point de départ. Elle répondra à vos questions : quels sont les buts du récit de vie ? Quel rapport permet-il avec un changement d'existence ? Comment l'écrire ? Quel est mon rôle d'accompagnant ? À partir de l'exemple de son récit (4 tomes, en cours) et d'une théorie d'anthropologie de notre existence pratique (3 tomes réalisés) il vous expliquera la démarche et ce qu'on peut en attendre tout en sachant qu'il ne fait qu'accompagner les personnes car chacun est l'auteur(e) de son projet.

Gratuit, entrée libre sans réservation.

Pendant les vacances, la médiathèque reste ouverte aux horaires habituels

Lundi, mardi et vendredi de 16h à 18h. Mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Fermée les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Contes de Noël le 20 décembre

La médiathèque renouvelle ses contes pour petits et grands la semaine qui précède les congés de fin d'année.

Les enfants de 1 à 6 ans pourront nous retrouver pour des histoires dans une ambiance toute particulière avec les Contes de Noël, à découvrir mercredi 20 décembre de 10h30.

Gratuit, entrée libre dans la limite des places disponibles

En 2024, retrouvez les habituels Contes d'Aïcha un mercredi sur deux et le premier mercredi des vacances scolaires, de 10h30 à 11h30. Prochains rendez-vous : 10 et 24 janvier, 7, 21 et 28 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril, 15 et 29 mai, 12 et 26 juin, et 10 juillet.



Théâtre seule en scène le 9 février

Vendredi 9 février à 20h30, la médiathèque accueille la pièce de théâtre « Je n'ai pas lu Foucault » - des chefs d'œuvre en milieu carcéral, de et par Céline Caussimon. Une performance seule en scène à découvrir dès 14 ans.

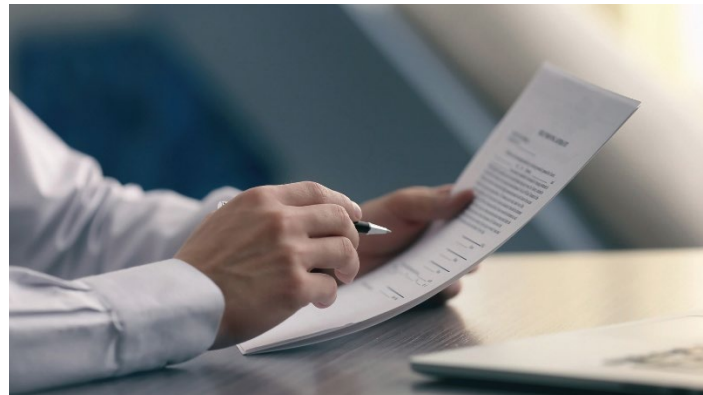
Une comédienne entre en prison pour animer des ateliers. Son idée : faire écrire sur les chefs d'œuvre de la peinture. Cette expérience, elle la fera une dizaine de fois dans des centres de détention pour hommes et pour femmes de la région parisienne. Rencontres étonnantes avec cet autre côté du monde.

Gratuit, à partir de 14 ans. Durée : 1h.



Un règlement de communication mis en place pour les associations

La Ville de Mûrs-Érigné met à disposition des associations du territoire différents supports de communication afin de faire la promotion de leurs activités et événements communaux. Ces supports sont partagés avec la Ville qui reste prioritaire sur leur usage.



Afin de mieux réguler et traiter les demandes faites par les associations, un règlement d'utilisation des supports de communication communaux par les associations érimûroises a été mis en place. Ce dernier liste les supports mis à disposition sur Mûrs-Érigné mais également les modalités pour les utiliser.

Ce document a été présenté rapidement lors de la réunion de rentrée des associations le 28 septembre dernier. Il est disponible sur le site de la Ville et le service communication reste à disposition des associations qui auraient d'éventuelles questions à ce sujet. La Municipalité invite toutes les associations à en prendre connaissance afin d'anticiper leurs futures demandes.

Plus d'informations sur :

www.murs-erigne.fr/vivante/vie-associative/demarches-associatives

[Contact : Mélanie Halet au 02 41 79 78 83 ou à communication@ville-murs-erigne.fr]

L'OMSCLAS donne 1000 € au CCAS

Le 16 octobre dernier, l'Office Municipal des Sports, de la Culture, des Loisirs et de l'Action Sociale (OMSCLAS) a remis un chèque de 1000 € au CCAS de Mûrs-Érigné. Un don généreux en faveur des bénéficiaires du CCAS. Un grand merci à lui.

Si vous aussi vous souhaitez faire un don financier, en nature ou tout simplement devenir bénévole, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr

Si vous souhaitez rejoindre l'OMSCLAS, n'hésitez pas à le contacter à omsclasmurserigne@gmail.com



De gauche à droite : Claire Gasnier, adjointe aux affaires sociales de Mûrs-Érigné, Christian Bonneau, Président de l'OMSCLAS, Alain Judalet, trésorier et Jean-Luc Rousseau, secrétaire

Apprendre la réfection de sièges avec l'association « Le Tire-Crin »

L'association « Le Tire Crin », fondée en 2003, a pour objet de promouvoir l'art de la réfection de tous types de sièges (chaise, fauteuil, tabouret...), autrement appelé « tapisserie d'ameublement ».



La vingtaine d'adhérents de l'association restaurent des assises en garniture traditionnelle (crin végétal et animal, ressorts), et parfois en garniture contemporaine (mousse). Il s'agit de redonner vie à des sièges anciens ou plus récents, en restaurant leur confort et en les personnalisant : la créativité et une touche d'originalité font bon ménage avec les savoir-faire traditionnels !

L'association fonctionne sur la base du compagnonnage, les adhérents les plus aguerris transmettant leur savoir-faire aux débutants. Chacun poursuit l'ouvrage qu'il a choisi à son rythme. L'activité n'exige pas de connaissance particulière, mais un peu de précision et beaucoup de patience et de persévérance.

Nous nous retrouvons tous les mardis (hors congés scolaires), de 9h30 à 16h30, à la Salle Gaillard.

Si vous souhaitez nous rejoindre, ou pour un simple renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

[Contact : Brigitte Travers, Présidente, au 06 61 47 92 72 ou à brigitte.travers.tirecrin@gmail.com]

Ça bouge à l'ASI Football !

Lancée en août dernier, la saison 23/24 promet d'être intense, tant sportivement que lors des nombreuses animations. N'hésitez pas à rejoindre la grande famille de l'ASI Football pour partager une aventure humaine. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, notamment pour des missions bénévoles ponctuelles, des actions d'encadrement ou une activité d'arbitre officiel, enrichissantes à tous points de vue.

Concernant le projet de terrain synthétique, le dossier technique a abouti en co-construction avec le club, à sa grande satisfaction. Le financement de ce dernier est malheureusement, quant à lui, toujours bloqué par la recherche d'investisseurs. Au 8 novembre, le record de 469 licenciés oblige le club à refuser des adhésions.

Depuis le 28 septembre, le terrain annexe est éclairé en LED pour une consommation énergétique modérée. Du lundi au samedi et de septembre à avril, il est indispensable aux entraînements et matchs. Fin novembre – début décembre, le terrain stabilisé devait être équipé à l'identique.

Désireux de soutenir la campagne de prévention et de lutte contre le cancer du sein, le club a largement communiqué sur Octobre Rose dans le stade des Varennes et sur ses réseaux sociaux. En prélevant un pourcentage sur ses recettes de convivialité, il a aussi pu donner 1 050 € au

comité départemental de la Ligue contre le cancer. Outre le record de 52 licenciées et de nombreuses bénévoles, le club est fier de son premier label féminin.

La seconde semaine des vacances de la Toussaint a permis à 41 enfants de profiter des activités coordonnées par Corentin Bouchard, éducateur principal et responsable technique. Grâce aux bonnes relations avec Angers-SCO, le joueur pro Abdoulaye Bamba a rencontré les stagiaires en se montrant très disponible. Prochain stage du lundi 29 avril au vendredi 3 mai (sur inscription car capacité d'accueil limitée).

Un candidat du club passera la formation officielle d'arbitre les 27 et 28 janvier. Avis aux personnes intéressées (contacter le 06 82 07 37 84).

Nos prochaines animations :

- 5 janvier : Concours de palets (salle Myriam-Charrier, sur inscription).



Stage des enfants avec le joueur professionnel du SCO Abdoulaye Bamba.

- 6 janvier : Nouvel An (Myriam-Charrier, futsal des jeunes du club).

- 17 février : Loto (salle Jean-Carmet). - 29 avril au 3 mai : 2^{ème} stage des jeunes (stade des Varennes).

- 8 mai : Tournoi des P'tits U (Varennes). 22 et 23 juin : 75^{ème} anniversaire (Varennes).

[Contact : Stade des Varennes

asimursfoot@gmail.com

Facebook : ASI Mûrs-Érigné Football

Instagram : [asi_murserigne](https://www.instagram.com/asi_murserigne)]

Toujours du nouveau à l'ASI Tennis de table

Le lancement de la saison avec la mise en place des entraînements des différents groupes, compétitions, loisirs, Fit-Ping, Baby-Ping sous la responsabilité de notre entraîneur DEJEPS, Benjamin Guibert, accompagné par Steven, BPJEPS-APT, Bastien, 2^{ème} année Ifepa et Philippe entraîneur diplômé est très bien parti. 7 équipes seniors dont 5 équipes jouent la montée, 2 équipes loisirs et 1 équipe jeunes sont en compétition. 1 nouvelle équipe sénior et 1 jeunes viendront gonfler nos compétiteurs en 2^{ème} phase, à partir de janvier 2024

Toujours du nouveau à l'ASI Tennis de table

Le lancement de la saison avec la mise en place des entraînements des différents groupes, compétitions, loisirs, Fit-Ping, Baby-Ping sous la responsabilité de notre entraîneur DEJEPS, Benjamin Guibert, accompagné par Steven, BPJEPS-APT, Bastien, 2^{ème} année Ifepa et Philippe entraîneur diplômé est très bien parti. 7 équipes seniors dont 5 équipes jouent la montée, 2 équipes loisirs et 1 équipe jeunes sont en compétition. 1 nouvelle équipe sénior et 1 jeunes viendront gonfler nos compétiteurs en 2^{ème} phase, à partir de janvier 2024.

Ce dynamisme dans les différentes compétitions, n'est qu'une partie de la vie de notre club où tout un chacun à sa place et toute sa place. C'est pourquoi nous souhaitons étoffer notre groupe de Sport Santé du jeudi matin de 9h30 à 11h30. Nous voulons vous permettre de pratiquer le multisport, les assouplissements, le renforcement musculaire en parallèle du tennis de table. Ce cours sera dirigé par Steven. L'objectif est de se faire plaisir,

de se maintenir en condition et d'avoir le plaisir de se retrouver. Alors n'hésitez pas, venez tester, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Pour répondre aux demandes de certains de nos licenciés et pouvoir leur permettre d'accéder à certaines compétitions spécifiques, le club est en cours de finalisation d'inscription auprès de la Fédération Française Handisport de Tennis de table. Nous vous en reparlerons dans quelques temps.

Après les fêtes de fin d'année, que nous vous souhaitons les plus heureuses possibles pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont chers, nous vous accueillerons au Centre Culturel Jean Carmet, dimanche 7 janvier, pour notre traditionnel Loto avec un 1^{er} lot de 800 € en bons d'achat U. Alors réservez tout de suite cette date sur votre agenda !

Pour être toujours au fait des différentes actualités du club, suivez-nous sur les différents réseaux sociaux ou en venant nous rencontrer sur les différents créneaux à la salle Myriam Charrier. Vous

verrez le planning est aussi affiché sur la porte. N'ayez pas de regrets, venez nous voir ! À bientôt, bonne santé et beaucoup de plaisir à tous.

Si vous cherchez une table de tennis de table, n'hésitez pas à nous contacter, nous en mettons en vente.



Une partie des 2 équipes loisirs en compétition

[Contact : ASI Tennis de Table,

salle Myriam Charrier, 1 rue des Lilas

au 06 89 68 77 33 ou Benjamin

(entraîneur DEJEPS) au 06 21 92 00 92,

à asitmurs@gmail.com

ou sur www.asimett.com]

Début de saison : bel engagement au MEBC

Après avoir engagé toutes ses équipes dans le championnat, il restait au MEBC une dernière équipe à constituer, celle des bénévoles motivés pour rejoindre le bureau et les différentes commissions !

Premières belles victoires de la saison : des membres qui s'impliquent pour leur club...

Une assemblée extraordinaire a eu lieu en octobre à l'issue de laquelle un nouveau bureau a été élu. Ce nouveau départ ne peut s'effectuer sans remercier chaleureusement François-Regis PRAUD et Céline BOUTRON, le président et la secrétaire sortants, qui chacun dans leurs missions n'ont pas ménagé leurs efforts ces dernières saisons pour que les 250 licenciés du club pratiquent leur loisir. Ils passent le relai et c'est dorénavant Noémie MINGOT qui présidera le MEBC épaulée de deux vice-présidents, Rémi BERRUE et Jonathan ALARY. À leurs côtés, pas moins d'une trentaine de bénévoles ont répondu présents afin que se répartissent les nombreuses tâches qui incombent aux responsables des associations.

...des joueurs qui se donnent sur les terrains

Ce début de championnat est en effet prometteur. Les différentes équipes ont déjà offert quelques matchs palpitants et de belles victoires à leurs supporters et notamment les filles de l'équipe 1. Les joueuses de Mûrs-Érigné et des Garennes semblent avoir déjà pris leurs marques au sein de cette nouvelle CTC «Basket Sud Loire 49» relevant le défi de garder le niveau régional voire plus.

et un club récompensé officiellement du label OR Mini Basket

Le MEBC est désormais le 3^{ème} club qui obtient ce niveau de label dans le département. Le 24 octobre dernier, le Comité 49 a officiellement remis au club son label OR Mini Basket pour une



Remise du label en présence de Michel Expert (Comité 49) Rémi Berrue (vice-président MEBC), Xavier Desray (responsable mini-basket), Noémie Mingot (présidente MEBC), Véronique Guy (Comité 49) et Xavier Langhade, l'adjoint au sport de la ville

période de 3 ans. Ce label récompense le travail déjà accompli auprès des plus jeunes ces dernières saisons et encourage les membres du club à poursuivre sur cette lancée car «Petits Diables Rouges deviendront grands» !

[Contact: MEBC à mebc.secretariat@gmail.com]

Belle rentrée et nouveaux projets à l'UPAJ

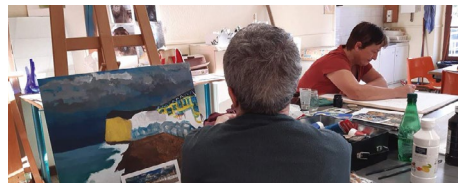
Faisons le point sur le début d'année 2023-2024... et des propositions !

Au jour de rédaction de cet article (10/11), nous avons déjà presque les 120 adhérents de l'an passé, sachant qu'on peut s'inscrire encore pour les ateliers de janvier et au-delà. Comme l'an passé, des gens de toutes provenances : un tiers de Mûrs-Érigné évidemment, mais aussi des communes environnantes jusqu'à Rablay-sur-Layon ou La Daguenière. Un tiers de nouveaux adhérents pour 8 nouveaux ateliers quasiment pleins.

Les fêtes de fin d'année arrivent. Il reste quelques places dans les ateliers programmés en 2024. Pourquoi ne pas offrir en cadeau un atelier UPAJ à sa famille, ses amis ? Voici le résumé des ateliers disponibles pour le 1^{er} semestre 2024 : (A 1) Arts plastiques initiation ; (A. 8) Prendre la parole en public ; (A. 7) Photos ; (A 18) Initiation au viniyoga reporté en février ; (A.

21) Initiation au récit de vie ; (A. 23) Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Les ateliers se déroulent dans les salles municipales de Mûrs-Érigné sauf l'atelier 8 qui aura lieu à Saint Jean de la Croix.

Vous pouvez aussi participer gratuitement dès maintenant au groupe de réflexion sur les problèmes de vie quotidienne liée à la transition écologique : on part de vos questions dans tous les domaines (transports, alimentation, logement, vêtements...) et on cherche ensemble des solutions pratiques. Prochaine réunion



Le Bourg de Mûrs s'anime !

Grosse affluence à la salle Gaillard ! Il est des scènes de vie où les esprits papillonnent, où chacun met de côté le sac de ses tracas pour partager des moments plus légers.

C'est ce que l'on peut retenir de cette journée du 8 octobre 2023 dans la salle Gaillard et sur la place attenante. 320 visiteurs sont venus : les uns pour le Troc Plantes d'automne, les autres pour la première Bourse aux vinyles et aux livres (initiée par Françoise, Brigitte et Claudie). Un franc succès ! Toutes générations confondues, nombreux ont trouvé leur bonheur ou même la pépite qui leur manquait. D'autres sont repartis le cageot plein, parés pour les plantations d'automne.

N'oublions pas les adhérents du club des vanniers de La Membrolle-sur-Longuenée qui nous ont fait des démonstrations de leur art. Nous avons aussi profité des fêtes d'automne pour décorer le Petit Mail des Acacias de courges originales et colorées. Bravo et merci aux bénévoles et aux visiteurs.

[Contact: AHBM, 1 rue des Acacias, au 06 38 81 68 59 ou à asso.ahbm@gmail.com]



20^{ème} édition du bal folk le 13 janvier à 20h30

Bâbord à Mûrs organise la 20^{ème} édition de son bal folk samedi 13 janvier à 20h30 au Centre Culturel Jean Carmet.

Vous aurez le plaisir de danser au son de 2 groupes de musiciens professionnels bien connus, qui se succéderont : Zetki, groupe de 2 musiciens d'Ancenis (accordéon diatonique et guitare) et Stuveu, groupe de 5 musiciens du Mans (accordéon diatonique, violon, batterie, basse et guitare). Intermèdes musicaux joués par Oléane.

En préambule, initiation gratuite aux danses folks, de 18h à 19h, animée par Oléane. Plusieurs danses jouées en bal le soir seront expliquées au cours de ce stage. Possibilité de pique-niquer sur place après le stage. Renseignements et inscription pour le stage auprès de Cathy à babord.a.murs@gmail.com. Ouverture du guichet à 20h15. Tarifs : adulte 10€, gratuit pour les mineurs, demi-tarif pour étudiant et demandeur



Bal folk 2023

d'emploi sur justificatif. Bar et gourmandises sur place

Au plaisir de vous retrouver nombreux à cette belle soirée, grand moment de détente et de divertissement en perspective ouvert à tous les danseurs : débutants et expérimentés.

Notez d'ores et déjà date de la Fête du Port de la Fontenelle les 1^{er} et 2 juin

[Contact: Bâbord à Mûrs, 5 rue du Grand Pressoir, au 06 72 43 13 79 (Christophe Epaule président), à babordamurs@outlook.fr, sur www.babord-a-murs.fr ou sur babordamurs.over-blog.org]

4 écoles de musique et de danse se réunissent au sein du Quartet

En mai dernier, l'école érimûroise et garennaise AccorDance a rejoint officiellement Le Quartet avec les écoles de Chalonnes, Beaulieu/Belevigne-en-Layon et Brissac Loire Aubance. Un choix qui, loin d'avoir une incidence sur l'offre locale en matière de musique et de danse, tend à en démultiplier les potentiels.

Confrontées depuis des années à des problématiques de recrutement et de fidélisation des professeurs, animées chacune par le projet de se développer et de se professionnaliser, les écoles de musique et de danse de Mûrs-Érigné et de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance ont donc choisi de faire équipe au sein d'une nouvelle association : Le Quartet.

Depuis septembre dernier, celle-ci compte plus de 1150 élèves, ce qui en fait la plus grosse école du secteur. Et pour cause, les formations proposées dans chacune des quatre structures recouvrent une offre élargie avec, entre autres, de l'éveil musical dès 5-6 ans, une formation musicale et instrumentale dès 7 ans, l'initiation et la spécialisation dans la pratique de nombreux instruments

(cordes, vents, bois, cuivres, percussions, sans oublier le piano, le chant, les grands ensembles et les pratiques collectives), enfin des parcours «classique» ou «jazz» en matière de danse.

Cette réunion va considérablement faciliter l'organisation de projets ambitieux et «transversaux», lesquels ne manqueront pas d'investir la salle du Centre Culturel Jean Carmet ou encore le nouvel écrin du Patio des Arts, à Juigné-sur-Loire. Pour autant, elle prend soin de préserver l'identité et les spécificités de chaque école. Ainsi, celle de Mûrs-Érigné reste culturellement associée à la pratique de la danse, tandis que celle de Beaulieu/Belevigne-en-Layon garde une forte appétence pour les musiques actuelles, en témoigne l'organisation du festival Rock

XP, qui se tient chaque année au printemps (la prochaine édition aura lieu les 22, 23 et 24 mars 2024).

Objectif prioritaire de l'association : renforcer le travail avec les communes et porter la musique et la danse «hors-les-murs» des écoles, notamment dans les établissements scolaires.



[Contact: Le Quartet à communication@lequartet.fr, sur www.lequartet.fr ou Facebook: Le Quartet]

Loisirs manuels et jeux à La Renouée

La Renouée vous propose des activités manuelles et récréatives pour passer un après-midi convivial.



L'atelier Patchwork

Au programme, en alternance un jeudi sur deux, de 14h à 17h, à la salle Gaillard, 2 ateliers : l'atelier cartonnage pour la réalisation d'objets, de boîtes, cadres... C'est un échange d'idées entre participants et un moment convivial. Et l'atelier «récréa» avec ses nombreux jeux de société qui permettent de passer un après-midi ludique en toute simplicité et dans la bonne humeur.

Chaque lundi de 14h à 17h, salle Gaillard, retrouvez l'atelier créatif où il est possible de faire au choix patchwork, broderie, tricot... Chaque participant choisit son ouvrage et profite des expériences des uns et des autres dans la convivialité et le partage.

Il est possible de faire une séance «découverte» pour chaque activité, alors n'hésitez plus à nous rejoindre !

[Contact: La Renouée à assolarenouee49@yahoo.com]

Devenez un Super Héros !

Il n'y a pas que dans les films que les gens peuvent avoir un super pouvoir ! Jeudi 14 décembre, vous avez le pouvoir de vous transformer un super héros en venant partager votre super pouvoir : donner votre sang !

Si vous ne le saviez pas, vous disposez d'un pouvoir immense en donnant votre sang car un don de sang sert à soigner 3 malades. Pour pouvoir accomplir ce geste solidaire et gratifiant, vous pouvez venir à la prochaine collecte de sang qui se tiendra le jeudi 14 décembre prochain de 15 h 30 à 19 h 30 au Centre Culturel Jean Carmet. Pour cela, rien de plus simple : rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr rubrique « qui peut donner » pour vous inscrire sur le créneau qui vous convient et effectuer l'autotest qui vous dira si vous pouvez, ou non, effectuer un don prochainement. Pour ce faire, il faut suivre plusieurs recommandations : ne pas venir à jeun, éviter les efforts violents avant de donner, peser plus de 50 kg, avoir plus de 18 et moins de 60 ans pour un 1^{er} don (70 ans si vous êtes un donneur régulier), vous munir d'une pièce d'identité, bien vous hydrater et manger avant le don. L'association vous offrira une collation, en fin de collecte, lors de la pause A+. Nous vous attendons nombreux (seul ou accompagné). Si toutefois vous ne pouviez avoir un créneau lors de cette journée ou, si pour une quelconque raison, vous ne pouviez venir, sachez que vous pouvez prendre rendez-vous à La maison du don, 16 boulevard Mirault à Angers au 02 41 72 44 44, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

[Contact : ADSB Pays Louet Aubance, 8 rue Tudela de Duero, au 06 72 81 95 84 ou à adsbpayslouetaubance@netcourrier.com]



Le Gîte La Garenne, accessible à tous !

Depuis le 1^{er} mai 2023, le Gîte la Garenne a été déclassé du domaine public par les élus de la Collectivité. Il reste cependant géré par la FOL49, locataire qui souhaite réellement en faire bénéficier un maximum d'enfants.

Ce sont plus de 400 élèves qui profitent chaque année du Gîte La Garenne et près de 200 enfants qui y viennent en colonie. Le Centre Bouëssé - La Garenne tient à maintenir une activité éducative forte sur le territoire par l'organisation de classes découvertes tout au long de l'année et de colonie de vacances l'été au sein du Gîte La Garenne. Les séjours proposés permettent aux enfants de découvrir la faune, la flore et le patrimoine du territoire ainsi que des activités sportives et environnementales.

Cependant, il reste disponible et accessible à la location pour les particuliers tous les week-ends à des tarifs identiques pour tous. Sa capacité d'accueil jusqu'à 33 couchages permet d'accueillir des groupes conséquents qui voudraient se réunir et profiter de ce manoir dans un cadre idéal.

[Contact : Centre Bouëssé La Garenne, 7 route de Nantes, au 02 41 57 71 10]



L'association Mûrs des Arts a bien démarré sa nouvelle saison

Elle a, depuis septembre, accueilli au Gerموir, les groupes « Sans concession », « Spotted Lemons », « Les chineurs de son », « WoodFlow » et, dans le cadre de la semaine de la parentalité, les « VIP » (Cabaret d'improvisation théâtrale familial). Ces 5 événements ont artistiquement « carburé ».

Après avoir salué l'artiste KWAL, le 2 décembre dernier, et pour bien terminer l'année, Mûrs des Arts vous propose, samedi 16 décembre, une soirée danse de Lindy Hop : initiation par Pierre Dain avec mise en pratique !

Le 20 janvier, place à un « seul en scène » : « Billy » de la compagnie « L'air de rien ». Julien Cheray, comédien, nous contera une histoire hallucinante sur un épisode véridique qui a bouleversé l'Amérique des années 70/80.

Le 3 février, retour à la musique avec le groupe « Monkix ». Fabien, Jip, Joce, Pierre et Tonio monteront, ainsi, sur la scène du Gerموir pour une chaleureuse soirée. Balade musicale entre musiques rock, afro et jazz.

Vous retrouverez les « VIP » (Les vétérans

de l'ImPro) le 17 février sur une thématique restant à découvrir.

Notez d'ores et déjà, Coline Linder, artiste kaléidoscope, auteure, compositrice, interprète et plasticienne sur la scène du Gerموir le samedi 16 mars.

Ces événements sont, de préférence, sur réservation par mail. Nous rappelons que



l'entrée au spectacle est ouverte à toutes et tous, adhérents ou pas.

Vous aurez, sur place, toutes les informations sur la nouvelle tarification des événements ou sur notre page Facebook.

En adhérant, vous montrez implication et partage d'un minimum de nos valeurs. Le bulletin d'adhésion et la charte associative sont envoyés sur demande et/ou à retirer « Au Gerموir » ouvert le vendredi soir à partir de 18 h.

En attendant ces dates, l'association vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

[Contact : Mûrs des Arts, 37 route de Nantes, à mursdesarts@ecomail-asso.com ou sur Facebook : [mursdesarts](https://www.facebook.com/mursdesarts)]

Le PLUi d'Angers Loire Métropole expliqué en 3 questions

Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) d'Angers Loire Métropole ?

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ou PLUi, est un document stratégique et réglementaire. Le PLUi d'Angers Loire Métropole (ALM) traduit la vision et les ambitions d'aménagement durable de la Communauté Urbaine.

Il traite des thématiques comme l'environnement, la biodiversité, l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique ou le patrimoine.

Le PLUi d'ALM doit être en conformité avec les lois européennes, nationales, le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) des Pays-de-la-Loire et le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pôle Métropolitain Loire Angers.

Un PLUi évolue continuellement pour tenir compte des évolutions réglementaires et des demandes des élus.

La rédaction d'un PLUi est concertée. Elle donne lieu à des consultations et enquête publique avant approbation.

Quelle est sa composition ?

Un PLUi d'ALM se compose de plusieurs documents consultables en ligne.

Parmi eux, le règlement comprend une carte qui délimite à la parcelle les différentes zones du territoire (zones urbaine, à urbaniser, agricole, naturelle et forestière). Il identifie les éléments naturels ou bâtis à préserver. Il fixe les règles à respecter par tout

Plus d'informations sur le PLUi sur www.angersloiremetropole.fr/un-territoire-en-mouvement/plan-local-d-urbanisme-intercommunal

Assainissement autonome non conforme, des aides existent

Depuis le 1^{er} juillet 2020, Angers Loire Métropole propose aux administrés propriétaires d'une installation d'assainissement autonome non conforme de bénéficier d'une aide financière : Plus d'une vingtaine de foyers érimûrois seraient concernés par cette aide financière d'Angers Loire Métropole.



Pour bénéficier de cette aide, il faut être propriétaire du bien avant le 1^{er} janvier 2011 et avoir été contrôlé « non-conforme », avec travaux obligatoires en raison d'un danger pour la santé ou d'un risque sanitaire ou environnemental avéré.

Il faut également avoir une étude de filière qui répond au cahier des charges de la charte départementale et validée par le SPANC, avoir des travaux contrôlés conformes dans le délai d'un an après notification et fournir les factures acquittées de l'étude et des travaux avant octroi de la subvention.

En 2024, afin de tenir compte de la forte hausse des coûts de réhabilitation, il devrait être décidé d'augmenter le plafond du montant de la subvention à 3 500 € (au lieu des 2 500 € actuellement) mais il sera toujours calculé sur la base de 30 % maximum du coût de réhabilitation (études et travaux). Cette nouvelle proposition est sous réserve de la validation du Conseil communautaire du 16 janvier 2024.

Il est rappelé que l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) peut aider pour les réhabilitations avec un système d'assainissement non collectif qui n'utilise pas de pièces électromécaniques.

[Contact : Agence Clientèle de l'eau, 139 rue Chèvre CS 80011 - 49 020 ANGERS cedex 02, au 02 41 05 51 15, Urgence technique 24 h / 24 h service eau au 02 41 05 50 50 et service assainissement au 02 41 05 51 51 ou à eau.clientele@angersloiremetropole.fr]



Trier ses biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024

Vous avez pu lire ou entendre qu'à partir du 1^{er} janvier 2024 le tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) devient obligatoire. Cette obligation s'applique uniquement aux Collectivités locales qui doivent étudier et identifier des solutions pertinentes pour permettre aux habitants de trier les biodéchets. Les citoyens n'ont pas d'obligation de composter ou trier les biodéchets. Il s'agit avant tout d'une démarche volontaire qu'Angers Loire Métropole s'efforce d'accompagner.

Qu'est-ce qu'un biodéchets ?

Les biodéchets concernent les déchets végétaux de jardins ou parcs et les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages ou des professionnels (bureaux, restaurants, commerces de gros, cantines, traiteurs, usines de transformation...)

Que dit la loi AGECE sur les biodéchets (2020-Art.88) :

Le tri à la source sera obligatoire pour tous au 01/01/2024. C'est donc aux collectivités locales d'étudier et d'identifier les solutions les plus pertinentes pour permettre aux habitants de trier les déchets alimentaires à la source.

Pour y parvenir, les collectivités locales proposent depuis de nombreuses années des solutions de compostage. Le compostage individuel ou partagé en pied d'immeuble est adapté pour des logements disposant d'un jardin ou d'espaces verts. Alors que le lombricompostage ou le compostage de quartier conviennent pour des appartements ou logements sans espaces verts, ni jardin. Angers Loire Métropole promeut les différents types de compostage soit en fournissant des composteurs individuels ou des lombricomposteurs soit en accompagnant les projets de compostage partagé en pied d'immeuble ou de quartier.

Le compostage n'est pas l'unique solution. Pour l'habitat dense urbain tel que les centres-villes, la collecte des biodéchets via des bornes de collecte fait partie des solutions étudiées. Dans ce cas de figure, l'habitant dépose ses biodéchets dans des bornes installées sur le domaine public et Angers Loire Métropole organise leur collecte pour diriger la matière vers des unités de compostage industriel ou de méthanisation. Le citoyen ne composte pas lui-même ses biodéchets et ne récolte pas le fruit de son composteur.

Est-ce que chaque foyer doit avoir un composteur ?

Le compostage requiert un peu de temps et de pratique, Angers Loire Métropole a pour objectif de sensibiliser, accompagner toutes celles et ceux désireux de composter notamment en fournissant gratuitement les composteurs. Imposer un composteur dans chaque foyer n'est pas envisagé.

Est-ce que je peux avoir une amende si je ne trie pas mes biodéchets ?

Là encore, l'idée n'est pas de verbaliser mais de promouvoir le compostage et le tri des biodéchets à la source.

Comment savoir si je peux trier mes biodéchets à côté de chez moi ?

À l'occasion du déploiement des bornes de collecte des biodéchets de la communication de proximité sera réalisée. Une cartographie des bornes sera mise en ligne sur le site d'Angers Loire Métropole.

Angers Loire Métropole sera-t-elle prête au 1^{er} janvier 2024 ?

Angers Loire Métropole propose des solutions de compostage depuis 2005, environ 31 % des foyers du territoire compostent leurs déchets. Pour aller vers le tri à la source, des expérimentations de collecte des biodéchets sont en cours auprès de structures périscolaires et d'immeubles. Les premières bornes de collecte des biodéchets seront installées fin novembre 2023 place du Lycée et place La Fayette à Angers. En parallèle, les filières de méthanisation et de compostage industriel se structurent. Le plan d'actions sera dévoilé d'ici la fin de l'année 2023 pour un déploiement à partir de 2024.



Changement de fréquence de collecte des ordures ménagères

Compte tenu de la baisse constatée des tonnages d'ordures ménagères depuis plusieurs années, Angers Loire Métropole change son rythme de ramassage des ordures ménagères qui sera d'un passage tous les quinze jours à partir du 1^{er} janvier 2024.

Pour Mûrs-Érigné, la collecte des ordures ménagères aura lieu le jeudi en semaine paire entre 5h et 20h. Cette rationalisation, déjà testée pendant le Covid, permet de s'harmoniser avec les autres communes de la seconde couronne déjà en collecte toutes les deux semaines.

Pour accompagner ce rythme de collecte, Angers Loire Métropole propose de :

- remplacer le bac ordures ménagères par un volume supérieur si nécessaire pour les foyers qui rencontrent des difficultés de stockage. Pour cela, il suffit de contacter le 02 41 05 54 00 muni du numéro gravé sur la cuve du bac ;
- ajouter des points d'apport pour les ordures ménagères. Ces conteneurs permettront d'apporter les surplus de déchets.

Vous trouverez dans votre boîte aux lettres, accompagnant ce numéro de la Gogane, le calendrier de collecte 2024. L'application Tri et + est toujours disponible sur Google Play et App Store pour recevoir des notifications rappelant les moments où vous devez sortir les poubelles et localiser les points d'apport volontaire.

À ne pas manquer !

Compostage, quelles solutions adaptées ?

En 2024, tous au compostage ! Venez rencontrer Label Verte, expert du compostage, afin d'en savoir plus sur le compostage individuel, le compostage partagé en pied d'immeuble ou de quartier, ou encore le lombricompostage. Organisé en partenariat avec LABEL VERTE et Angers Loire Métropole

Rencontre samedi 9 décembre à 10h à l'Espace Bellevue.

À quoi sert la nature ?

À quoi servent les plantes et les animaux sauvages ? Les oiseaux qui souillent nos voitures, les serpents, les chauves-souris qui nous effraient ? Pourquoi préserver les insectes, qui pour certains nous piquent, et les sols et leur microfaune gluante ? Pourquoi végétaliser nos villes avec des arbres dont il faut ramasser les feuilles, laisser se développer certaines plantes qu'on n'a ni planté ni semé et qui font « sales » ? Pourquoi préserver les paysages, bocages, zones humides, forêts ?

Toutes les créatures sauvages, dont pour beaucoup nous ignorons jusqu'à l'existence, pourraient sembler n'avoir à priori aucune utilité. Pourtant les services que nous rend la nature sous toutes ses formes sont primordiaux : production d'oxygène, piégeage du carbone, pollinisation, nettoyage et fertilisation des sols, rétention et filtration de l'eau... Chaque être vivant fait partie d'un grand tout dont l'équilibre nous permet de rester en bonne santé, de respirer, de manger, de nous émerveiller. La biodiversité, c'est à

dire l'ensemble des êtres vivants dans toute leur diversité, est donc essentielle à notre vie tout comme le fait d'être en relation avec les autres ou d'aimer.

Pourtant, du fait de l'activité humaine, de nombreuses menaces planent : destruction des milieux naturels, pollutions, changement climatique, surexploitation, espèces exotiques envahissantes... Ainsi, selon le Fonds mondial pour la nature (WWF), les populations mondiales de vertébrés sauvages ont décliné en moyenne de 69 % depuis 1970. Les conséquences de la perte de biodiversité sont souvent décrites comme pires que le réchauffement climatique par les scientifiques. C'est pourquoi notre action communale s'inscrit résolument dans le sens de la défense de la biodiversité. Ici comme ailleurs il est primordial de prendre soins du vivant sous toutes ses formes car prendre soin du vivant c'est prendre soin de nous.

Le groupe majoritaire, « Mûrs-Érigné en actes ».

Nous y voilà !

À mi-mandat de la majorité actuelle il est temps de faire un bilan ! Quelles ont été les véritables réalisations de cette majorité, car les derniers chantiers structurants, tel l'espace intergénérationnel ou le city stade ont été initiés par l'ancienne mandature ?

Avec l'augmentation de la population, notre commune aura besoin d'équipements structurants. Or, aucun projet concernant des équipements sportifs par exemple ne semble être au programme. Qu'en est-il du terrain de football synthétique tant attendu ?

Des activités autour de l'écologie et la biodiversité ont été mises en place, mais pour le reste qu'en est-il ? Quelles améliorations ont été apportées aux conditions de vie des érimûrois ?

On peut également se poser des questions quant à la gestion du dossier des lignes de bus. Notre commune n'a pas été à la hauteur des enjeux car une grande partie de la commune n'est plus desservie depuis cet été, imposant à bon nombre de nos

concitoyens de reprendre la voiture. C'est un non sens complet à l'heure où l'écologie et la protection de notre planète sont au cœur de tous les débats. La ligne de bus n°3 qui existait avant doit impérativement être rétablie rapidement !

Qu'en est-il de la signalétique verticale et horizontale de notre ville ? Face à la recrudescence des actes malveillants, incivilités et dégradations que subissent bon nombre d'érimûrois où en est le projet de caméras de surveillance ? Où en est le projet d'agrandissement de la gendarmerie ?

Nos concitoyens ont besoin de réponses.

À l'occasion de cette Gogane le groupe « Mûrs-Érigné au Cœur » vous souhaite de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour 2024 !

Le groupe minoritaire, « Mûrs-Érigné au cœur ».

Chers concitoyens,

L'argent est souvent considéré comme le carburant qui alimente les actions, qu'elles soient pacifiques ou belliqueuses. Il est également crucial pour assurer des soins de santé et une éducation de qualité dans notre société contemporaine. Cependant, il semble que la majorité actuelle n'ait pas saisi que les ressources de la commune ne sont pas inépuisables.

Cette même majorité se lance sans relâche dans des projets d'inventaires animaliers, d'études sur les insectes, et bien d'autres encore, préemptant des terrains agricoles ou de loisirs, spoliant ainsi certains habitants et agriculteurs. Malheureusement, elle semble négliger l'essentiel : le bien-être quotidien des habitants.

Il est crucial de trouver un équilibre entre la préservation de la nature et la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. Investir dans des projets qui répondent aux préoccupations

immédiates des habitants, tels que l'amélioration des transports et des flux de circulation en toute sécurité, l'amélioration des infrastructures et leur baisse énergétique, l'amélioration des services de base et de la qualité de vie, devraient être une priorité.

Il est temps que nos dirigeants prennent conscience de cette réalité et réorientent leurs actions vers les besoins concrets de la communauté.

Seulement en investissant judicieusement les ressources disponibles, nous pourrions construire un avenir durable et harmonieux pour tous les habitants de notre commune.

Le groupe minoritaire, « Ensemble pour Mûrs-Érigné ».

Prochains conseils municipaux : mardis 16 janvier, 6 février et 5 mars à 20h à l'Hôtel de Ville. ✍

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

Agenda

**du 2 décembre
au 9 janvier 2024**
Exposition Matthieu
Blanchin - Angers BD
à la médiathèque

**8 décembre -
16 h 30 / 19 h 30**
Marché alimentaire
au parc du Jau

9 décembre - 10 h
Rencontre avec
Matthieu Blanchin
et balade commentée
de l'exposition
à la médiathèque

9 décembre - 10 h
Réunion publique:
Animation
compostage
à l'Espace Bellevue

**9 décembre - 20 h 30
10 décembre - 16 h**
L'harmonie en quête
concerts au CCJC

**12 décembre -
18 h / 20 h**
Atelier d'écriture
pour adultes
à la médiathèque

**13 décembre -
11 h 30**
Repas des aînés
au CCJC

**14 décembre -
15 h 30 / 19 h 30**
Don du sang
au CCJC

**14 décembre -
20 h 30**
Conférence "écriture
de récit de vie"
par l'UPAJ et
Dominique Morillon
à la médiathèque

**15 décembre -
16 h 30 / 19 h 30**
Marché alimentaire
au parc du Jau

**15 décembre -
20 h 30**
24h pour s'aimer !
ciné-débat au CCJC

**16 décembre -
20 h 30**
Initiation Lindy Hop
avec Pierre Dain
par l'AMAC au Gerموir

19 décembre - 20 h
Conseil Municipal
à l'Hôtel de Ville

**20 décembre -
10 h 30**
Contes de Noël
(de 1 à 6 ans)
à la médiathèque

20 décembre - 19 h
Réunion publique:
Budget 2024
à l'Espace Bellevue

20 décembre - 20h30
« Flo » ciné au CCJC

**22 décembre -
16 h 30 / 20 h 30**
Marché de Noël
derrière le 10A
Chemin de Bellevue,
en extérieur

**du 2 janvier
au 10 février**
Challenge 2 contre 2
par la Boule de fort
du Pavillon

**3 janvier -
14 h 15 / 17 h 30**
Permanence Irigo
à la médiathèque

5 janvier - 19 h
Concours de palets
par l'ASI Football à la
salle Myriam-Charrier

6 janvier - 15 h
Assemblée générale
par la Boule de fort
de Saint-Pierre

**7 janvier -
12 h 30 / 18 h 30**
Loto par Tennis de
table au CCJC

Du 8 au 26 janvier
Espace de collecte
pour les anciens
sapins de Noël
au CTM, 21 rue des
Acacias

**10 janvier -
10 h 30 / 11 h 30**
Contes d'Aïcha
à la médiathèque

10 janvier - 20 h 30
« Voyage au pôle Sud »
ciné au CCJC

**Du 13 janvier au 28
février**
Exposition de
marionnettes
à la médiathèque

13 janvier - 15 h
Assemblée générale
par la Boule de fort
du Commerce

13 janvier - 20 h 30
Bal Folk par Babord
à Mûrs au CCJC

16 janvier - 20 h
Conseil Municipal
à l'Hôtel de Ville

17 janvier - 15 h
« Kina & Yuk: renards
de la banquise »
ciné au CCJC

**17 janvier -
19 h 30 / 21 h 30**
Réunion publique projet
d'énergie partagée
à l'Espace Bellevue

17 janvier - 20 h 30
« La Tresse »
ciné au CCJC

19 janvier - 20h30
Sortie de route (Cie la
Fidèle idée)
théâtre au CCJC

**24 janvier -
10 h 30 / 11 h 30**
Contes d'Aïcha
à la médiathèque

27 janvier - 13 h 30
Concours de Belote
par la Boule de fort
du Pavillon

20 janvier - 10 h 30
Vœux à la population
au CCJC

20 janvier - 20 h 30
Seul en scène « Billy »
Cie « L'air de rien »
par l'AMAC au
Gerموir

24 janvier - 20 h 30
« La ferme des
Bertrand » avant-
première ciné au CCJC

**27 janvier -
9 h 30 / 12 h 30**
Repair Café
au Gerموir

28 janvier - 10 h
Assemblée générale
par la Boule de fort
du Pavillon

**du 29 janvier
au 17 février**
Challenge par la
Boule de fort
du Saint-Pierre

31 janvier - 20 h 30
« Soudain, seuls »
ciné au CCJC

3 février - 13 h 30
Concours de Belote
par la Boule de fort
de Saint-Pierre

3 février - 20 h 30
Concert « Monkix »
par l'AMAC au
Gerموir

6 février - 20 h
Conseil Municipal
à l'Hôtel de Ville

**7 février -
10 h 30 / 11 h 30**
Contes d'Aïcha
à la médiathèque

**7 février -
14 h 15 / 17 h 30**
Permanence Irigo
à la médiathèque

8 février - 20 h 30
« L'école de la vie, une
génération pour tout
changer »
ciné-débat au CCJC

9 février - 20 h 30
Je n'ai pas lu Foucault
(Céline Caussimon)
à la médiathèque

10 février - 20 h
HK & Awa Ly
concert au CCJC

17 février - 20 h 30
Cabaret d'impro
théâtrale les « VIP »
(Vétérans de l'Impro)
par l'AMAC au
Gerموir

**du 19 février
au 9 mars**
Challenge par la
Boule de fort
du Pavillon

**21 février -
10 h 30 / 11 h 30**
Contes d'Aïcha
à la médiathèque

**24 février -
9 h 30 / 12 h 30**
Repair Café
au Gerموir

24 février - 13 h 30
Concours de Belote
par la Boule de fort
du Commerce

**28 février -
10 h 30 / 11 h 30**
Contes d'Aïcha
à la médiathèque

du 4 au 23 mars
Challenge communal
par la Boule de fort
de Saint-Pierre